

GOUDELIN
22290



Décembre 2021

N°23

GOUDELIN

Bulletin d'informations municipales

Suivez-nous :

Sur internet : www.gouelin.fr

sur Facebook : [@mairiedegouelin](https://www.facebook.com/mairiedegouelin)

et contactez-nous :

Par mail : mairie@gouelin.fr

Le mot du Maire

Chers Goudelinaises et Goudelinais,

La trêve des confiseurs approche, mais celle du Coronavirus ne semble pas être d'actualité... Nous entamons ce deuxième hiver, avec l'incertitude du devenir de cette pandémie.

Cependant, la vaccination et le respect des gestes barrière, restent les meilleurs alliés contre la propagation du virus. Restons donc vigilants et protégeons-nous !

Tous ces aléas ne nous ont pas empêchés de finaliser les projets en cours :

- L'aménagement d'une salle associative supplémentaire, près du Club House, couplé avec la construction d'un auvent à la salle des sports, permettant de mieux accueillir nos associations et le public.
- La fin de la première tranche de viabilisation du hameau des Lavandières avec la quasi-totalité des lots réservés ou vendus ; les premières constructions vont bon train.
- Le plan d'adressage en campagne et la nouvelle numérotation de quelques rues, sont désormais terminés. Une présentation publique, avec distribution des plaques, aura lieu mi-janvier.
- L'espace de jeux (street work) près du City Stade permettra à chacun de pouvoir se maintenir en forme par de l'activité physique appropriée



L'année 2022 sera aussi placée sous le signe d'échéances électorales. Les élections présidentielles et législatives seront l'occasion, pour chacun, d'exprimer un avis, faire un choix dans les programmes et parmi les candidats.

Il est très important pour la vie démocratique de participer à ces votes : ne laissons pas les autres décider à notre place. Chaque voix compte.

Mais 2022 sera aussi consacrée aux investissements et aux projets : j'aurai l'occasion de vous les présenter lors des vœux à la population, auxquels je vous convie, le dimanche 9 janvier 2022.

Cette fin d'année est aussi le moment pour chacun(e) de se retrouver en famille, dans des conditions plus favorables que l'an passé. Sachez profiter de ces bons moments et je vous souhaite donc de très bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

Nedeleg laouen a goueliou vad da fin bloaz d'an holl

**Le Maire,
Laurent Le Faucheur**

Goudelin – Bulletin d'informations municipales
 Directeur de la publication : Laurent Le Faucheur, Maire de Goudelin
 Conception - Mise en page - Impression : 960 exemplaires - Emmanuelle Le Mercier – Lespoul
 22290 Goudelin & Alicia Le Roux
 Rédaction – Diffusion : Mairie de Goudelin – 15, rue de la Mairie 22290 Goudelin
 02.96.70.01.95 – communication@goudelin.fr
 Crédits photos : Mairie de Goudelin, Le Télégramme, Ouest-France, associations communales
 Prochain numéro : juillet 2022

Mairie :

Lundi de 8h30 à 12h30

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h00

Samedi de 9h00 à 12h30

02.96.70.01.95.

Suivez-nous sur : www.goudelin.fr et sur Facebook

SOMMAIRE

	ÉDITO	2
	ÉTAT-CIVIL	3
	RETOUR EN IMAGES ...	4 à 5
	TRAVAUX ET RÉALISATIONS	6
	INFOS COMMUNALES	7 à 8
	ZOOM SUR...	9
	CR CONSEILS MUNICIPAUX	10 à 15
	VIE ASSOCIATIVE	15 à 20
	FRANCE SERVICES	21
	MOT DE LA MINORITÉ	21
	SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE	22 à 24
	VIE CULTURELLE	25 à 26
	CCAS	27
	COMITE DES FÊTES	28 à 29
	SUR LES CHEMINS DE L'HISTOIRE	29
	CIRCUIT DE RANDONNÉE	30
	RECETTES DE NOËL	31



Naissances



- 29 juin, Malou FEREC
- 26 juillet, Ewen AUBRY ALLAIN
- 07 août, Irina LE BAIL
- 24 août, Charlize MERCIER
- 03 septembre, Elina HAMON LE BRUN
- 12 septembre, Soan VAROQUIER
- 25 septembre, Louna LE PAPE

Mariages



- 03 juillet, REBOURS HERROU Clément et LE BEL Jociane
- 25 septembre, VERSIGNY Julien et GUERY Anaïs
- 30 octobre, BUI THAN Laurent et DUBUS Isabelle

État-civil

Décès

(sur accord de publication des familles et sous réserve des informations reçues en mairie pour les personnes décédées en EHPAD)



- 02 juillet, Bernard DUHIL
- 08 juillet, Yvette LE GARFF née LE CAM
- 17 juillet, Marcel THOS
- 16 septembre, Régine GERBER née PERRIN
- 24 septembre, Jean-Pierre LE SCRIL
- 13 octobre, Gilbert LARIVEN
- 15 octobre, Yvon POULOUIN
- 1er novembre, Marie-Thérèse LE ROUX née LE FORESTIER
- 15 novembre, Paul DALMAR

Permanences des élus :
Sur rendez-vous

Festivités du Pardon des 10, 11 et 12 juillet 2021



Durant trois jours, la commune a vécu au rythme des festivités du pardon de Notre-Dame de l'Isle : un feu d'artifice offert par la municipalité a clôturé la soirée du samedi. Le lundi, à l'issue de la traditionnelle baignade des chevaux, les reines ont défilé avec le conseil municipal au son du bagad de St-Cast avant l'apéritif proposé aux goudelinais par la mairie.



Soirée JEANNE & GABRIELLE

Dans le cadre de l'opération " Cultures communes ", initiée par le Conseil départemental, pour favoriser les animations culturelles dans les communes, la municipalité de Goudelin avait invité le duo Caroline Dubois et Claire Bidet, de la compagnie Chon, à présenter son spectacle comique " Jeanne & Gabrielle, témoins de mariage ", le samedi 24 juillet, à la salle des fêtes. Durant plus d'une heure, les actrices Jeanne et Gabrielle ont enchanté la petite centaine de spectateurs qui n'a pas hésité à participer et à applaudir chaleureusement les artistes qui nous ont régallés d'un spectacle plein d'humour !

Ce spectacle gratuit était subventionné par le Département



Cérémonie du 11 Novembre

À l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre, un rassemblement s'est tenu devant le monument aux morts, avec dépôt de gerbe et en présence des anciens combattants, des pompiers et des membres du conseil municipal.

Les enfants de CM de l'école publique accompagnés de leur enseignant, Denis Merrien, ont lu des extraits très émouvants de lettres de poilus de la Grande Guerre. A l'issue, un apéritif était offert par la municipalité à la salle des fêtes.

Mardis au Clair de Lune

Organisé par l'office de tourisme Falaises d'Armor, le dernier rendez-vous des Mardis au Clair de Lune a rassemblé plus de 300 personnes au château de Montjoie. Les bénévoles de l'association "Goudelin fête médiévale", tous costumés, servaient les galettes-saucisses aux visiteurs et les responsables de l'US Goudelin proposaient les boissons. Après la balade nocturne dans les bois, sur le circuit de moins de 2 km, le public s'est amusé avec les personnages mystérieux et farfelus de la compagnie " Cirque en spray "



Cérémonie maisons fleuries



Suite au passage du jury pour le concours des maisons fleuries 2021, la cérémonie de remise des prix s'est déroulée le samedi 2 octobre au club House, dans une ambiance très conviviale et en présence de tous nos candidats.

Après la visite de Rozenn Salaun, Melaine Le Guerl et Fabrice Pipart, membres du jury, les résultats sont les suivants :

Catégorie façade fleurie : 1er prix **Madeleine QUERVILLY** - 2ème prix **Anne DAGORNE**

Catégorie petit jardin : 1er prix **Liliane MORICE** - 2ème prix **André VINCENT**

Catégorie grand jardin : **Joël HELARY**

La municipalité a offert un bon d'achat aux mains vertes qui se sont investies dans ce concours, remercie les membres du jury pour leur implication et surtout les candidats qui, par leur travail, participent à l'embellissement des maisons du centre bourg.

Cérémonie des nouveaux-nés

Faute de cérémonie depuis le début de l'année 2019, en raison de la crise sanitaire, la municipalité avait convié les enfants de la commune, nés entre mai 2019 et octobre 2021, le samedi 6 novembre, en soirée à la salle des fêtes, pour partager un moment de convivialité. Cette soirée a permis à ces jeunes parents de faire connaissance entre eux et avec les nouveaux élus. Sur les 41 enfants nés pendant cette période (9 en 2019, 18 en 2020 et 14 en 2021), 17 étaient présents.

Chaque enfant s'est vu remettre un cadeau en fonction de son âge. Puis les élus et les familles ont partagé le verre de l'amitié autour d'un buffet, pour clore cette soirée. Nous souhaitons plein de bonheur à ces parents et leurs enfants, futurs acteurs de notre vie communale.

Au premier rang : Marceau, Maxence, Kethleen, Awen, Ambroise, Li-séa, Arwenn, Maden, Lucien, Zaïan, Maho, Naël, Judith, Malou, Ewen, Charlize et Louna



Pot rentrée scolaire



Le vendredi 10 septembre, le goûter de rentrée scolaire offert par la municipalité aux élèves, parents, enseignants et personnels de deux écoles a rassemblé une centaine de personnes dans la salle des fêtes : ce moment de convivialité permet aux nouveaux parents et enfants de faire connaissance, et à tous de se retrouver après les vacances d'été.



TÉLÉTHON

L'équipe municipale a souhaité redonner un souffle au TELETHON 2021 et a apporté toute l'aide possible au comité pour la logistique et l'organisation de l'événement : un grand élan général de nombreuses associations a permis de mettre en place de très nombreuses animations, pour cette belle et grande cause :

Au programme :

Ecoles : sponsoring de tours de piste en primaire et pour les plus petits un parcours de motricité en salle omnisports.

Garderie : création de décorations de sapins à vendre

Pompiers : animation avec démonstrations des gestes qui sauvent, photos

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



avec les enfants et le matériel, challenge "fil rouge" durant 24 heures, sur un home trainer cycliste

Volley Club : tournoi "familial" d'équipes à 4 joueurs

USG : animation/jeu avec les petits de l'école de foot

Comité des Fêtes et Marcheurs de l'Isle : trail et randonnée, avec 4 circuits de 5, 8, 11 ou 16 km, en nocturne le vendredi et randonnée le samedi après-midi

Boule bretonne goudelinaise : concours de boules

Amicale Cyclo : sortie vélo de 40 km le samedi après-midi

...mais aussi confection de gâteaux, crêpes, buvettes...pour rassasier les sportifs...et les gourmands...!



Travaux et réalisations depuis juillet



Nouvelle salle associative, communiquant avec l'actuel Club House



Auvent métallique qui abritera les spectateurs du terrain des sports



Réfection des sols, murs et plafond de la cantine scolaire



Street Work : équipement de fitness en extérieur 4 agrès et 2 barres de fitness), dans le prolongement du City Stade



Curage des douves à l'entrée du bourg



Réalisation d'un réseau d'eaux pluviales à la Jacquerie



Pose d'enrobé Traou Chevert – St David



Travaux création plaine de jeux



Nouvelle signalétique dans le bourg



Remise en état du chemin de Kerloys



Signalétique salle omnisports



Débroussaillage sentier pour Mardis au Clair de Lune

Nouveau plan d'adressage

La constitution du plan d'adressage de la commune avec "La Poste" se termine.

Celui-ci a pour but de mieux identifier les adresses d'habitation afin de faciliter le repérage pour les services de secours (pompiers, SAMU, Gendarmerie...), de soins (médecins, infirmiers, assistants de vie, portage des repas), le travail des services de livraison, la localisation sur les GPS, etc.

Il comprend plusieurs mises à jour :

- Attribution d'un numéro à chaque habitation, exploitation ou entreprise en zone rurale de la commune

- Création d'une numérotation des 2 nouveaux lotissements

- Renumérotation de l'ensemble de la rue de Kernilien et d'une partie de son hameau

Cette numérotation s'est faite en métrique, c'est-à-dire une distance séparant l'habitation du carrefour des voies communales de départ.

Tout ceci concerne 630 adresses, qui se verront attribuer une plaque de numérotation.

Le conseil municipal du 4 novembre 2021 a validé ce projet.

Pour la suite, une réunion publique de remise des plaques, aura lieu mi-janvier.



Déploiement de la fibre optique :

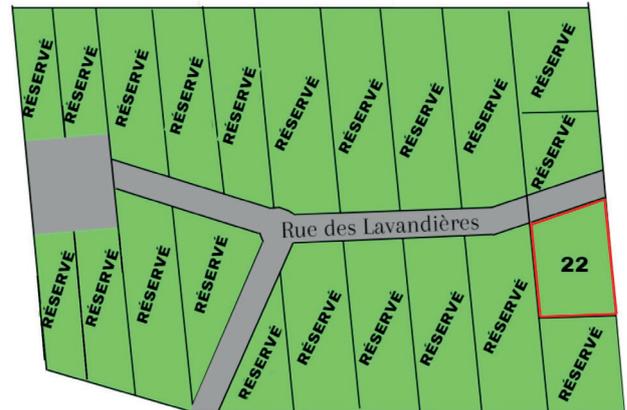
Le déploiement de la fibre tarde au vu des problèmes d'approvisionnement des poteaux sur notre zone : de ce fait, le chantier cumule les retards !!

Nous suivons attentivement l'évolution de ce dossier : une réunion de terrain était organisée par l'entreprise SOGETREL en concertation avec MEGALIS, ARTELIA (cabinet d'étude), ATD (direction des routes) et la mairie le 29 septembre dernier, afin de tenter de solutionner les difficultés rencontrées sur le terrain pour la pose de poteau en vue du déploiement de la fibre.



Lotissement communal "Hameau des Lavandières"

9 permis de construire déposés à ce jour.



Tarifs cantine / garderie



CANTINE	Repas 1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	Repas à partir du 3 ^{ème} enfant	Repas adulte	Panier repas
		3,10 €	2,60 €	5,20 €

GARDERIE	QF1 (1€ > 900€)	QF2 (901€ > 1649€)	QF3 (> 1650€)
	Matin	1,27 €	1,33 €
De 16h30 et 17h30	2,11 €	2,16 €	2,37 €
De 17h30 à 19h - tarif par 1/4 d'heure	0,20 €	0,20 €	0,20 €
Non-inscrit matin OU inscrit mais NON PRÉSENT	1,62 €		
Non inscrit de 16h30 à 17h30 OU inscrit mais NON PRÉSENT	3,30 €		
Non inscrit de 17h30 à 19h - tarif par 1/4 d'heure OU INSCRIT MAIS NON PRÉSENT	0,65 €		
Dépassement (après 19h)	10 €		



Calendrier des festivités



Décembre 2021 :

- **3 et 4** : Téléthron
- **13** : Concours de cartes organisé par la "FNACA"
- **17** : Spectacle de contes pour les enfants des deux écoles présenté par Mme KEMBELLEC auteure, conteuse
- **19** : Marché de Noël
- **31** : Réveillon organisé par le "Comité des Fêtes"

Janvier 2022 :

- **9** : Vœux de la municipalité
- **10** : Concours de cartes organisé par La Joye Sans Fin
- **17** : Concours de cartes organisé par la FNACA
- **22 et 23** : Soirée théâtrale "Feu Moi-même" jouée par la troupe des Tréteaux de l'Isle

Février 2022 :

- **14** : Concours de cartes organisé par La Joye Sans Fin

Mars 2022 :

- **14** : Concours de cartes organisé par La Joye Sans Fin

Avril 2022 :

- **4** : Concours de cartes organisé par La Joye Sans Fin
- **30** : Association Kikeko : présentation publique

Mai 2022 :

- **9** : Concours de cartes organisé par La Joye Sans Fin

Juin 2022 :

- **6** : "Nuit de la saucisse" organisée par l'USG
- **13** : Concours de cartes organisé par La Joye Sans Fin
- **19** : Kermesse de l'école Notre-Dame de l'Isle
- **24** : Spectacle de l'atelier théâtre des enfants
- **26** : Kermesse de l'école publique

Juillet 2022 :

- **9, 10 et 11** : Pardon de l'Isle



Tarifs de la salle des fêtes :



RESERVATION		Particuliers ou associations de la commune		Particuliers ou associations extérieures à la commune, Entreprises		Cuisine		Vaisselle	
		Été	Hiver	Été	Hiver	Repas chaud	Repas froid	Commune	Extérieur
Weekend du samedi 10h00 au lundi 10h00		265 €	300 €	420 €	450 €	85 €	50 €	0,30 € par personne	0,50 € par personne
<i>Si mise à disposition de la salle dès le vendredi 17h : 30 € supplémentaires</i>									
Semaine Du lundi 10h00 au samedi 10h00	journée ou soirée	140 €	155 €	260 €	275 €	85 €	50 €	0,30 € par personne	0,50 € par personne
	½ journée	80 €	90 €	140 €	150 €	-	-	-	-
Réveillon		380 €		520 €		85 €	50 €	0,30 € par personne	0,50 € par personne

Période hiver : du 31 octobre au 31 mars.



ZOOM sur...le menu végétarien à la cantine

**Tous les lundis...à la cantine...c'est MENU VEGETARIEN !
Et c'est bon !**

Notre **MARCHÉ HEBDOMADAIRE** du vendredi n'ayant pas bénéficié de l'engouement espéré, tant au niveau des exposants que celui des visiteurs, nous avons décidé, à regret, d'en suspendre l'organisation, jusqu'à l'été prochain.

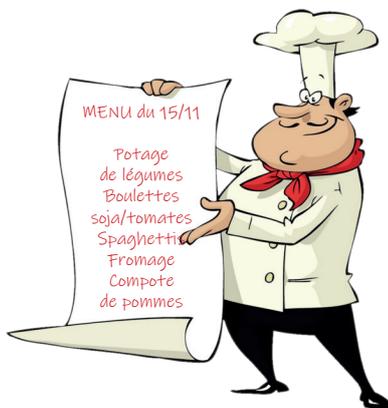
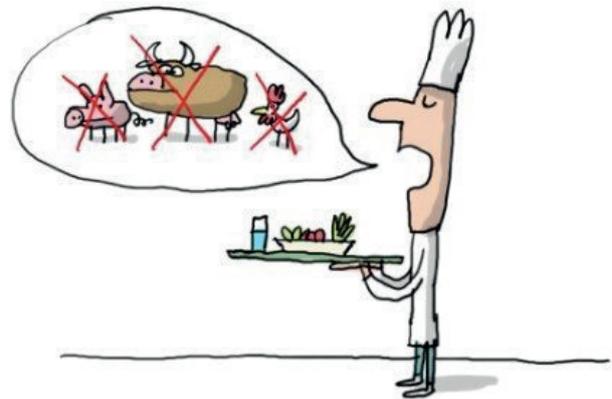
Dès 6h30 **Christophe** et **Sylvie** s'attellent à la préparation du menu du jour : 150 à 160 repas à préparer...il ne faut pas perdre de temps ! L'organisation est bien rodée : Christophe au plat principal, Sylvie aux entrées...les enfants sont servis à l'assiette pour limiter le gaspillage, s'adapter au goût des enfants... et avoir du supplément !

3 services ont été mis en place à l'école publique (de 11h45 à 13h20) et 4 à l'école privée (sur le même créneau) : cette organisation semble plus confortable, permet de limiter le brassage entre les classes et d'avoir aussi une ambiance plus calme et plus sereine pour déjeuner !

Depuis septembre, un repas végétarien est proposé aux enfants le lundi (jour de fermeture hebdomadaire du boucher et de l'épicier) : même s'il est compliqué de trouver des plats qu'ils aiment, ce type d'alimentation s'adapte au plus grand nombre.

La qualité gustative des mets est le principal facteur de réussite, ce qui demande du temps, de la patience et également de la formation : pour ce faire, Christophe et Sylvie ont bénéficié d'une formation spécifique, car les chefs ont longtemps été habitués à traiter les légumes en garniture et pas en plat principal !

Des repas équilibrés en protéines végétales (pouvant aussi comporter des légumineuses, des céréales, œufs, et/ou des produits laitiers) sont proposés aux enfants, "visuellement" appétissants...un peu sous forme de "trompe l'œil" d'habitudes alimentaires bien ancrées... comme le steak haché ou le cordon-bleu de dinde... !



MENU du 15/11

Potage de légumes
Boulettes soja/tomates
Spaghetti
Fromage
Compote de pommes

...Si les boulettes, le gratin dauphinois ou le pané fromager sont plébiscités...il a été plus difficile de faire accepter les lasagnes végétales ou le hachis aux légumes ! Le gratin de légumes (Eby, courgettes, oignons, carottes) sera bientôt testé...Espérons que nos gastronomes en herbe apprécieront !

Sylvie et Christophe se sont beaucoup investis dans le respect de la loi EGalim, ayant pour objectif de réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable : les enfants de notre commune ont beaucoup de chance de pouvoir en profiter : nul doute qu'ils y répondront par beaucoup de respect et de gentillesse à leur égard...pour des repas agréables et conviviaux !



Séance du 17 juin 2021

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent – LE MOAL Brigitte – SÉHAN Alain – ROUAULT Anne-Marie – GAUVAIN Michaël – LEFEBVRE Nathalie – TATON Bruno – DELVO SALAUN Rozenn – THOMAS Gwénaél – TACQUET Marie-Blanche – MORICE Christian – LE HEGARAT Valérie – MORICE Gildas – SEVRET Chrystel – VINCENT Louis – ILLIEN Anne-Yvette – LE GARFF-TRUHAUD Francette – CORLAY Gérald – MARTIN Marie-Christine

Absents : TACQUET Marie-Blanche (commission intercommunale - pouvoir à ILLIEN Anne-Yvette) CORLAY Gérald (pouvoir à LE GARFF-TRUHAUD Francette) - MORICE Gildas (pouvoir à ROUAULT Anne-Marie) - MARTIN Marie-Christine

Secrétaire : LE GARFF-TRUHAUD Francette
Le procès-verbal du 20 mai 2021 est adopté.

1/ Jury d'assises

Les membres du conseil municipal sont invités à tirer au sort sur la liste électorale 3 personnes de plus de 23 ans pour faire partie de la liste préparatoire du jury d'assises pour l'année 2022.

M. Le Maire procède donc au tirage au sort à partir de la liste électorale. Les personnes suivantes feront partie de la liste préparatoire à savoir :

LE GOUX Anaïs domiciliée à Gonzolet page 72 / ligne 5

ROLLAND Christiane Marie France épouse LE CAER domiciliée 8 rue de la Croix Rouge page 113 / ligne 4

JEAN Pascale Marie Martine domiciliée à 6 rue de Montjoie page 51 / ligne 3

2/ Renouvellement de l'organisation du temps scolaire

La semaine de quatre jours d'école a été mise en place après la publication du décret du 27 juin 2017 autorisant des dérogations à l'organisation de la semaine scolaire.

Pour la rentrée scolaire de septembre 2021, si la commune souhaite conserver l'organisation dérogatoire sur 4 jours, une proposition conjointe du conseil municipal et du conseil d'école doit être adressée aux services de l'Éducation Nationale. Pour rappel, à titre exceptionnel, parce que la crise sanitaire a rendu plus difficile la réunion des différents acteurs, le gouvernement avait permis par un décret de mai 2020 le prolongement d'un an des autorisations de dérogation arrivant à échéance au terme de l'année scolaire 2019/2020.

Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise, sous réserve d'accord conjoint du conseil d'école du 24 juin prochain et par dérogation, la répartition des enseignements sur 8 demi-journées et 4 jours

3/ Vote des subventions communales

Les subventions aux associations ont été discutées lors de la commission associations du 11 juin 2021. Les propositions de subventions

ASSOCIATIONS EXTERIEURES	Subvention 2021
CLUB DES NAGEURS GUINGAM-PAIS	100 €
SKOL GOUREN LOUARGAT	20 €
STUDIO DANSE - Guingamp	100 €
ADMR DE GOELO ARGOAT TREGOR PLOUHA	250 €
APPEL DÉTRESSE GUINGAMP	35 €
ASSOCIATION "Quatre Vaux - Les Mouettes" ST-CAST LE	35 €
CROIX-ROUGE FRANCAISE - DT 22 - SAINT-BRIEUC	35 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR - SAINT-BRIEUC	35 €
MFR PLERIN	35 €
Rêves de Clown	35 €
AFSEP (*)	35 €
ASSOCIATION LA PIERRE LE BIGAUT Mucoviscidose	150 €
FRANCE ADOT 22 (Don d'Organes et de Tissus humains)	35 €
LEUCÉMIE - ESPOIR 22	35 €
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER Comité 22	150 €
CFA 22 - PLERIN	50 €
SKOL DIWAN GUINGAMP	600 €
TOTAL ASSOCIATIONS EXTERIEURES	1 735 €

ASSOCIATIONS COMMUNALES	Subvention 2021
LBBG (la boule bretonne Goudelinaise)	450 €
LES FOUS DU VOLANT	120 €
LOISIRS DETENTE GOUDELIN	650 €
TENNIS CLUB LANVOLLON GOUDELIN	280 €
TWIRLING CLUB DE L'ISLE	700 €
UNION SPORTIVE GOUDELINAISE FOOTBALL	3 500 €
AMICAL LAIQUE	350 €
COMITE DES FETES	900 €
Fédération Nationale Des Anciens Combattants d'Algérie	350 €
GOUDELIN FETE MEDIEVALE	1 000 €
KANERIEN AN ENEZ	250 €
ASSOCIATION FAMILLES RURALES GOUDELIN	2 300 €
LIAMM SENE-BREIZH	120 €
CLUB LA JOYE SANS FIN	350 €
LOISIRS ET BRICOLAGE	250 €
SOCIETE CHASSE GOUDELIN BRINGOLO	400 €
KIKECO	120 €
TOTAL ASSOCIATIONS COMMUNALES	12 090 €
TOTAL SUBVENTIONS	13 825 €

sont les suivantes :

Le conseil municipal, après étude et en avoir

délibéré, à l'unanimité, décide de retenir ces montants de subventions communales pour l'année 2021.

4/ Bâtiments communaux - participation des associations aux frais d'énergie

Début 2016, il avait été arrêté le principe de demander une participation au réel de l'utilisation des salles par les associations lors des mises à disposition, sur la base des couts réels de chaque salle, et encadré par un plancher de participation (10 €), un plafond (350 €) et un forfait pour les utilisations non-quantifiables.

Sur proposition de la commission "associations", le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de tenir compte de la période de pandémie qui a pénalisé les associations et de ne pas réclamer ces frais aux associations en 2021.

5/ Lotissement "Hameau des Lavandières" : vente des terrains

Dans le cadre du projet d'aménagement du lotissement "Hameau des Lavandières", les travaux d'arpentage ayant été réalisés et l'enregistrement cadastral est en cours. Les contenances définitives des lots sont donc désormais connues si bien qu'il est possible de déterminer précisément le prix de vente de chaque lot.

Pour rappel, il a été décidé de fixer le prix de vente à 50 € le mètre carré. A ce prix s'ajoutent les frais et droits annexes tels que les frais de notaire, d'enregistrement, de droits de mutation.

Les concordances des lots, superficies et prix de vente de chaque parcelle sont les suivantes :

Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, à l'unanimité,

- autorise le lancement des opérations de commercialisation des lots du lotissement "Hameau des Lavandières".

- charge l'étude de Maîtres ALLANIC et MAYEUX notaires à Plouha, de l'établissement des actes notariés.

- autorise la cession des lots précités et de donner tout pouvoir au Maire ou à son représentant pour signer tous les actes se rapportant à ces aliénations en tant que représentant de la Commune.

6/ Résidence Kérisils - modificatif du règlement de copropriété

Il est rappelé que la Mairie est copropriétaire dans la résidence Kérisils (lot 2).

Dans le cadre d'une vente des lots 1 et 4 il est proposé aux conseillers d'autoriser M. Le Maire à signer le modificatif de l'état descriptif de division et le règlement de copropriété de la résidence aux conditions suivantes:

Réservé

Lot	m ²	T.T.C.
1	384	19 200 €
2	381	19 050 €
3	417	20 850 €
4	417	20 850 €
5	461	23 050 €
8	519	25 950 €
9	529	26 450 €
10	594	29 700 €
11	659	32 950 €
12	616	30 800 €
13	572	28 600 €
14	553	27 650 €
15	352	17 600 €
16	555	27 750 €
17	514	25 700 €
18	542	27 100 €
19	479	23 950 €
20	352	17 600 €
21	455	22 750 €
22	459	22 950 €
23	328	16 400 €
24	390	19 500 €
TOTAL	10 528	526 400 €

- Accord de changement de destination de l'ensemble de la copropriété (lot 1 à lot 5); la destination actuelle de "Service de logement" doit être convertie en usage mixte "Habitation & professions libérales".
- Création de 4 nouveaux lots consistant en 4 terrains référencés lot 7 à lot 10.
- Cession à titre gratuit par la copropriété de ces lots selon l'attribution suivante: Lot 7 au propriétaire des lots 1 et 4 - Lot 8 et 9, à la

Mairie au centre et lot 10 au propriétaire des lots 3 et 5.

Par ailleurs, la mairie a souhaité la création de servitudes au profit du lot 2 pour le passage et le droit d'échelle le long du cimetière. Les frais de rédaction du nouveau règlement s'élève à 1 800 euros TTC (provision) qui sera à répartir entre les copropriétaires (1/3 par copropriétaire).

Actuellement, la répartition de charges de copropriété est la suivante:

- Propriétaire lot 2 (Mairie) : 142 / 1000
- Propriétaire lot 1 et 4 : 429 / 1000
- Propriétaire lot 3 et lot 5 : 429 / 1000

Il est précisé que les frais d'assurance seront donc répartis selon ces ratios.

Mme LE GARFF-TRUHAUD déclare ne pas vouloir participer au vote de la délibération.

Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, à l'unanimité des votants (16 voix pour),

- autorise M. Le Maire ou son représentant à signer le modificatif de l'état descriptif de division ainsi que le règlement de copropriété de la résidence Kérilis aux conditions présentées.
- autorise M. le Maire ou son représentant à prendre en charge 1/3 des frais de rédaction du nouveau règlement ainsi que les frais d'assurance répartis selon les ratios retenus.

7/ Devis divers

M. le Maire présente les devis reçus et validés pour le passage de l'épareuse.

- SARL Le Forestier : 7 515 € T.T.C.
- EURL Gerber : 6 540 € T.T.C.

8/ Informations diverses

- Rappel : inscription aux permanences pour les élections.
- Distribution par les élus du bulletin municipi-

pal à prévoir avant le pardon de l'Isle.

- Organisation du pardon de l'Isle à programmer.
- Présentation de la commission économique de Leff Armor Communauté.
- Mardis au clair de lune : 10 août 2021 à Goudelin.
- Accueil de gens du voyage sur le terrain de la Chapelle de l'Isle.
- Prochain conseil : 9 septembre 2021

Fin du conseil : 20 h 55

Leff Armor communauté :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Accueil :

02.96.70.17.04

Service eau – assainissement / Service Spac :

02.96.79.77.97

Service collecte des ordures ménagères :

02.96.79.77.99

Élections présidentielles et législatives :

Election présidentielle :
17 avril et 24 avril 2022

Elections législatives :
12 juin et 19 juin 2022

Séance du 9 septembre 2021

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent – LE MOAL Brigitte – SÉHAN Alain – ROUAULT Anne-Marie – GAUVAIN Michaël – LEFEBVRE Nathalie – TATON Bruno – DELVO SALAUN Rozenn – THOMAS Gwénaél – TACQUET Marie-Blanche – MORICE Christian – LE HEGARAT Valérie – MORICE Gildas – SEVRET Chrystel – VINCENT Louis – ILLIEN Anne-Yvette – LE GARFF-TRUHAUD Francette – CORLAY Gérald – MARTIN Marie-Christine

Absents: THOMAS Gwénaél (pouvoir VINCENT Louis) SEVRET Chrystel (pouvoir à DELVO SALAUN Rozenn) - LE GARFF-TRUHAUD Francette (pouvoir à CORLAY Gérald)

Secrétaire : CORLAY Gérald

Le procès-verbal du 17 juin 2021 est adopté.

1/ Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue d'Armor : attribution du marché.

La commune a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une sec-

tion de la rue d'Armor.

5 maîtres d'œuvre ont été sollicités :

- SARL A'DAO URBANISME – 11 Allée du Bâtiment – Les Alizés – 35000 RENNES.
- SAS TECAM – 11 rue de Kerbost – ZI de Grâce – 22200 GUINGAMP.
- NORD SUD INGÉNIERIE – 48b rue du port Favigo – 22000 SAINT-BRIEUC.
- SELARL NICOLAS ASSOCIÉS – 37 rue Henri Le Vézouët – 22604 LOUDEAC Cedex.
- SARL A&T OUEST – 6 route de Kerbost – ZI de Grâce – 22200 GUINGAMP.

La date limite de réception des offres était fixée au mardi 24 août 2021 à 12H00.

La commission d'ouverture des plis de la commune de GOUDELIN s'est réunie le vendredi 27 août 2021 à 11h00 en mairie.

3 candidats sur les 5 consultés ont déposé un dossier de candidature et d'offre dans le délai imparti (pas de réponse de NORD SUD INGÉ-

NIERIE et de SELARL NICOLAS ASSOCIÉS).

Les critères de jugement des offres étaient définis et pondérés comme de la manière suivante :

- valeur technique : 70 %
- prix des prestations : 30 %

Au vue de l'analyse des offres présentée par l'ADAC22 et de la somme des notes attribuées aux candidats, l'offre du groupement formé par SAS TECAM / GEOMAT se distingue en première position pour l'ensemble du marché.

Sur avis des membres de la commission d'ouverture des plis, il est proposé de valider l'offre du groupement SAS TECAM / GEOMAT pour un montant de 15 800,00 € HT soit 18 960,00 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire ou son représentant à valider l'offre du groupement SAS TECAM / GEOMAT pour un montant de 15 800,00 € HT soit 18 960,00 € TTC.



2/ Décision modificative budgétaire.

M. Séhan explique que suite aux résultats de la consultation de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue d'Armor et à l'actualisation du devis de signalétique pour la numérotation des habitations, il est nécessaire d'apporter les modifications suivantes au budget communal 2021 :

INVESTISSEMENT		
134	Le Restou	- 25 500 €
137	Aménagement de la rue d'Armor	+ 20 000 €
106	Voirie	+ 5 500 €
TOTAL DEPENSES		0 €

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire ou son représentant à faire les modifications budgétaires telles que présentées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire ou son représentant à faire les modifications budgétaires telles que présentées.

3/ Informations diverses

- Réunion publique avec les habitants du hameau de Kernilien le 4 septembre 2021.
- Bonne fréquentation à l'agence postale communale. Résultats financiers en hausse.
- Point sur la rentrée scolaire.
- Elagage réalisé à la plaine de jeu. Pose de butts, traçage et mise en place d'éclairage programmés.
- Parcours santé : installation prévue fin septembre.
- Marché de voirie 2021 réceptionné.
- Demande de subvention pour la désherbeuse mécanique soumise au vote de la commission permanente régionale le 27 septembre prochain.
- Election du président de la République les dimanches 10 avril et 24 avril 2022.
- Elections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022.
- Prochain conseil : 7 octobre 2021

Fin du conseil : 20 h 00

Horaires d'ouverture des déchetteries :

Du 1er novembre au 31 mars : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Du 1er avril au 31 octobre : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Pommerit-Le-Vicomte – Pont Doneg

02.96.21.92.90 :

lundi, mercredi, vendredi et samedi

Plouha – ZA du Grand Etang

02.96.22.57.11 :

lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi

Châtaudren-Plouagat – ZA du Fournello – 02.96.79.59.11 :

02.96.79.59.11 :

lundi, mercredi, vendredi et samedi (fermé le 1er mercredi matin du mois)

Séance du 7 octobre 2021

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent – LE MOAL Brigitte – SÉHAN Alain – ROUAULT Anne-Marie – GAUVAIN Michaël – LE-FEBVRE Nathalie – TATON Bruno – DELVO SALAUN Rozenn – THOMAS Gwénaël – TACQUET Marie-Blanche – MORICE Christian – LE HEGARAT Valérie – MORICE Gildas – SEVRET Chrystel – VINCENT Louis – ILLIEN Anne-Yvette – LE GARFF-TRUHAUD Françoise – CORLAY Gérald – MARTIN Marie-Christine.

Absents: LEFEBVRE Nathalie (pouvoir à ROUAULT Anne-Marie) DELVO SALAUN Rozenn (pouvoir à SEVRET Chrystel)

ILLIEN Anne-Yvette (pouvoir à TACQUET Marie-Blanche)

LE HEGARAT Valérie – arrivée à 20 h 25 - commission communautaire (pouvoir à LE MOAL Brigitte) LE GARFF-TRUHAUD Françoise - CORLAY Gérald

Secrétaire : THOMAS Gwénaël

En préambule de la séance, intervention des services de L'eff Armor Communauté en charge de la gestion de la collecte des déchets.

1/ Bilan de l'école publique 2020-2021

Monsieur SEHAN présente le bilan de l'école publique pour l'année scolaire 2020-2021.

Au vu des charges de fonctionnement et des effectifs, le coût de revient par élève a été déterminé de la manière suivante :

Calcul de la participation communale année scolaire 2020/2021

	Maternelle	Primaire	
Nombre d'élèves à l'école publique	34	58	92
Prix de revient par élève	1 460.42 €	662.59 €	

Participation communale 2020/2021 à verser à l'OGEC

	Maternelle	Primaire	
Nombre d'élèves à l'école privée	31	57	88
Participation communale à verser	45 273.16 €	37 767.69 €	83 040.85 €

Contribution 2020 / 2021 :

Acompte 1	10 000.00 €
Acompte 2	10 000.00 €
Acompte 3	10 000.00 €
Solde à verser	53 040.85 €

Différence par rapport à l'année dernière	2 423.41 €
--	-------------------

L'école Notre Dame de l'Isle ayant accueilli en 2020/2021 88 élèves de Goudelin, il est proposé que soit versé à l'OGEC la participation communale correspondante. Pour rappel, trois acomptes de 10 000 € chacun ayant été versés en 2021, le solde d'un montant de 53 040.85 € reste donc à mandater en cette fin d'année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le bilan de l'école publique 2020- 2021 et octroie à l'OGEC une subvention d'un montant total de 83 040.85 € dont le solde à régler est de 53 040.85 €.

2/ Bilan la cantine 2020-2021

Prix des repas depuis le 11 février 2021 :

- 1 repas (1er et 2ème enfant) : 3.10 €
- 1 repas (3ème enfant) : 2.60 €
- 1 repas enseignant : 5.20 €
- Panier repas : 1,50 €

Dépenses de fonctionnement	51 345.12 €
Dépenses de personnel	84 240.99 €
Montant total	135 586.11 €
Pour info 2019-2020	123 100.34 €
TOTAL RECETTES	
Recettes de fonctionnement	66 894.86 €
Pour info 2019-2020	41 646.50 €
DEFICIT SUR L'ANNÉE	
Déficit	68 691.25 €
Pour info 2019-2020	81 453.84 €
BILAN DÉFINITIF	
Prix de revient des repas / repas payants	6.12 €
Pour info 2019-2020	8.80 €
Déficit / repas payants	-3.10 €
Pour info 2019-2020	-5.82 €

3/ Bilan de l'accueil de loisirs périscolaire 2020-2021

TARIFS	QF1 (1 > 900€)	QF2 (901 > 1649€)	QF3 (> 1650€)
Matin	1.27 €	1.33 €	1.53 €
De 16h30 et 17h30	2.11 €	2.16 €	2.37 €
De 17h30 à 19h00 – (tarif par ¼ heure)		0,20€	
Non-inscrit matin OU inscrit mais NON PRESENT		1,62€	
Non inscrit de 16h30 à 17h30 OU inscrit mais NON PRESENT		3,30€	

Non inscrit de 17h30 à 19h00 – (tarif par ¼ heure) OU inscrit mais NON PRESENT	0,65€
Dépassement après 19h00	10 €

		Pour info 2019-2020
Garderie du matin (nbre d'heures)	2 564	2 085
Garderie du soir 1ère heure (nbre d'heures)	3 374	2 569
Garderie du soir 2ème heure (nbre d'heures)	1 263	1 142
TOTAL	7 201	5 796

RECETTES	
Recettes de fonctionnement	13 240.84 €
Pour info 2019-2020	9 497.04 €
Moyenne de l'heure	1.84 €
Pour info 2019-2020	1.64 €
TOTAL DES CHARGES GLOBALES	
Dépenses de fonctionnement	4 626.83 €
Dépenses de personnel	22 692.61 €
Montant total	27 319.44 €
Pour info 2019/2020	44 422.65 €

4/ Demande de subvention à la Fédération française de football

Monsieur le Maire expose que le fonds d'aide au football amateur (F.A.F.A) est une contribution annuelle de la fédération française de football (F.F.F) qui vise à accompagner le football amateur. La mairie souhaite demander auprès de la F.A.F.A une subvention concernant son projet d'éclairage du terrain de la

plaine de jeu située à Kermorin.

Le conseil, à l'unanimité, approuve le lancement du projet d'éclairage de la plaine de jeu et autorise M. le Maire ou son représentant à faire la demande de financement correspondante au taux le plus élevé possible auprès de la F.A.F.A.

5/ Contrat collectif de prévoyance "maintien de salaire" : avenant

M. Le Maire rappelle qu'un contrat collectif de prévoyance "maintien de salaire" est souscrit auprès de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) pour les agents communaux. Cette prévoyance a pour but de garantir un niveau de rémunération en cas d'arrêt de travail pour les agents communaux adhérents, moyennant le paiement d'une cotisation salariale prélevée directement sur leur salaire. À compter du 1er janvier 2022, la MNT prévoit un taux de cotisations de 2.90 % (contre 2.64 % en 2021) pour maintenir les garanties prévues au contrat.

Le conseil, à l'unanimité, approuve l'avenant de la MNT concernant la hausse du taux de cotisations à compter du 1er janvier 2022 au taux de 2.90 %.

Il est précisé que le Centre de gestion 22 travaille sur un projet de contrat groupe négocié qui pourrait être proposé aux agents en 2023.

6/ Devis divers

- Achat d'une auto laveuse : société Claude CHENU, de Saint-Malo, pour un montant de 3 117.60 € T.T.C.

7/ Leff Armor Communauté - rapports d'activités 2020

Pièces jointes : rapport annuel service déchets, rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable

Les conseillers prennent acte de la communication de ces documents.

8/ Informations diverses.

- Visite de la commune de Goudelin par Mme la sous-préfète de Guingamp, Dominique LAURENT : jeudi 14 octobre 2021 (matinée).
- Ventes de terrains au lotissement communal "Hameau des Lavandières" : 2 parcelles encore disponibles.
- Au vu de la forte demande pour l'acquisition de terrains sur la commune, réflexion à engager sur la possibilité de lancer un nouveau projet de lotissement communal à Kermorin.
- Habitation du 29 place de l'église : bien immobilier en vacance de successeur.
- CCAS : repas des Aînés offert le 11 novembre 2021 aux plus de 70 ans. Réponse demandée aux invités avant le 20 octobre 2021.
- Réunion pour la numérotation des voies : 21 octobre 2021 (point présenté au prochain conseil municipal).
- Impression du bulletin communal de Noël : devis de 2 090.88 € pour 960 exemplaires. Distribution prévue la semaine précédant le marché de Noël du 19 octobre 2021.
- Travaux en cours : auvent et salle associations à la salle omnisports (livraison estimée fin octobre), parcours santé (délais de livraison rallongés du fait de la pénurie de matières premières).
- Prochain conseil municipal : 4 novembre 2021 à 19 h.

Fin du conseil municipal à 21 h 10



Bienvenue aux nouveaux commerçants artisans ou entrepreneurs :



• **Geneviève** vous propose de profiter de son expérience personnelle, qu'elle met à profit pour vous aider dans votre vie de "bien être" ! Avec son entreprise "**REDÉCOUVRIR SON CORPS**" vous êtes suivi(e) quotidiennement par Geneviève elle-même afin de vous équilibrer dans votre alimentation, votre psychique, votre émotionnel. Cela s'appelle le coaching holistique & déco-dage biologique. Son expérience à elle-seule vous convaincra. **Contactez-la pour plus d'info !**



• **Adrien Mounié** : Auto entrepreneur depuis peu, expérimenté depuis plus de 10 ans dans le métier de la mécanique, Am Auto 22 vous propose ses services en tant que mécanicien itinérant sur l'ensemble des Côtes-d'Armor sur véhicules automobiles légers, utilitaires et camping-car, toutes marques confondues. Les réparations et entretiens de vos véhicules s'effectuent à votre domicile ou sur votre lieu de travail, avec prise de rendez-vous. **N'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet amauto22eirl.fr ou notre page Facebook EIRL Am auto 22 pour plus d'informations.**

Contact : tel 07 68 56 70 97 mail : adrien.mounie@outlook.fr"



• **Laurence Lecomte Marketing Consultant** 22290 Goudelin -06 61 21 42 94 laurencelecomte.com

Je conseille et accompagne les TPE, les Artisans, les Commerçants vers le marketing digital : SE FAIRE CONNAÎTRE, VENDRE ET FIDÉLISER LES CLIENTS SUR LE WEB.

Audit de l'existant, stratégie, objectifs, indicateurs de résultats, formation sur les réseaux sociaux, création de contenus, aAutres prestations sur étude de la demande...

Devis gratuit pour les professionnels goudelinois du 1er au 31 décembre 2021.

Si vous souhaitez être publiés dans le bulletin, merci de vous faire connaître en mairie.

Séance du 4 novembre 2021

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent – LE MOAL Brigitte – SÉHAN Alain – ROUAULT Anne-Marie – GAUVAIN Michaël – LE FEBVRE Nathalie – TATON Bruno – DELVO SALAUN Rozenn (arrivée à 19 h 05) – THOMAS Gwénaél (arrivée à 19 h 10) – TACQUET Marie-Blanche – MORICE Christian – LE HEGARAT Valérie – MORICE Gildas – SEVRET Chrystel – VINCENT Louis – ILLIEN Anne-Yvette – LE GARFF- TRUHAUD Francette – CORLAY Gérald – MARTIN Marie-Christine

Absents: GAUVAIN Michaël (pouvoir à TATON Bruno) MORICE Gildas (pouvoir à ROUAULT Anne-Marie) CORLAY Gérald (pouvoir à LE GARFF-TRUHAUD Francette) THOMAS Gwénaél

Secrétaire : ROUAULT Anne-Marie

Le procès verbal de la séance du 7 octobre 2021 est adopté.

1/ Décision modificative budgétaire

M. Séhan explique que les dépenses imprévues sont destinées à permettre à l'exécutif de faire face à une urgence et à mandater une dépense non inscrite initialement au budget.

En investissement, le crédit inscrit en dépense imprévue peut être employé par le maire pour virer des crédits du compte correspondant de la section concernée (chapitre "020" en section d'investissement) au compte d'imputation par nature de la dépense. Il n'est pas nécessaire d'attendre une réunion du conseil municipal pour procéder à ce virement de crédits. Le Maire doit en revanche rendre compte à l'assemblée délibérante de l'ordonnance de la dépense.

M. Séhan présente ainsi la décision modificative prise suite aux achats de l'autolaveuse validé lors du conseil municipal du 7 octobre 2021 et de décorations de Noël supplémentaires (société Décolum – 718.32 € TTC) :

Lignes en diminution de crédits	
020 Dépenses imprévues	- 5 000 €
Lignes en augmentation de crédits	
Cpte 2158 – op. 101 - Acquisition de matériel	+ 5 000 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire ou son représentant à faire les modifications budgétaires telles que présentées.

2/Devis du Syndicat Départemental d'Énergie

Le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE 22) est compétent en matière de contrôle de la distribution de l'électricité des foyers lumineux, des extensions/renforcements de réseaux et de l'éclairage public.

Dans la mesure où la commune de Goudelin

a transféré la compétence éclairage public au SDE22, celui-ci gère donc la création et la rénovation des lignes d'éclairage public et prend en charge une partie des montants des travaux réalisés. La commune finance, quant à elle, le solde des travaux, conformément à la convention conclue avec le syndicat départemental.

Les 2 devis reçus sont présentés à l'assemblée :

Rénovation de la lanterne du foyer E 158 – Poul Ranet

- Montant estimatif de travaux : 1 192.32 € TTC

- Participation Commune : 717.60 €

- Rénovation de la lanterne du foyer K163 – Place de l'Eglise

- Montant estimatif de travaux : 1 192.32 € TTC

- Participation Commune : 717.60 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire ou son représentant, à signer la convention financière formalisant ces dispositions.

3/Dénomination des voies communales et numérotage

M. le Maire rappelle que pour faciliter le repérage pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmes...), le travail des services de livraison, la localisation sur les GPS, la commune a souhaité identifier clairement les adresses des habitations. La dénomination des diverses voies et leur numérotage constitue une mesure de police générale que le Maire peut prescrire en application de l'article L 2213-28 du CGCT.

Sur avis favorable du groupe de travail "numérotation des voies" et après information préalable des habitants des quartiers concernés, le conseil municipal est à présent appelé à se prononcer sur la délibération globale des voies ainsi que sur la numérotation des habitations retenue dans le plan d'adressage proposé par La Poste.

La dénomination et le numérotage des voies communales est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même. Il est rappelé que les numéros qui seront attribués aux propriétés représenteront la distance en mètres séparant le début de la voie et l'entrée de l'habitation. Ce système permettra ainsi d'intercaler de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante et sans risque de créer des numéros bis, ter...

La numérotation sera matérialisée par l'apposition plaques indicatives fournies par la mairie. M. le Maire en présente le coût estimatif. L'entretien du numérotage est ensuite à la charge du propriétaire.

Vu le décret n°94-1112 du 19 décembre 1994 relatif à la communication au Centre des

Impôts Fonciers de la liste alphabétique des voies de la commune et du numérotage des immeubles et de l'article n°141-3 du Code de la Voirie Routière relatif à la mise à jour du tableau de classement des voies communales, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Procède à la dénomination des voies communales et à leur numérotation tel que présenté.

- Adopte les dénominations pour les voies communales comme indiquées dans le tableau annexé à la présente délibération.

- Approuve le système de numérotation métrique retenu pour chaque point d'adressage concerné par le nouveau plan, avec côté impair et côté pair.

- Autorise M. le Maire à signer tous les documents administratifs permettant la mise en œuvre de cette décision.

4/Convention cadre avec la SAFER : Vigifoncier

M. le Maire explique qu'afin de recevoir les mutations foncières agricoles en temps réel avec les plans, il convient de signer une convention avec la SAFER afin de s'abonner au portail VIGIFONCIER.

Le montant de l'abonnement vigifoncier pour toutes les collectivités abonnées en SAFER Bretagne est calculé en fonction du nombre moyen annuel de Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) reçues par la SAFER sur les 5 dernières années sur le territoire choisi. Par conséquent tout dépend du nombre moyen de DIA reçu sur la commune. Chaque DIA reçue des notaires au siège de la SAFER est ensuite saisie sur le portail VIGIFONCIER.

La convention prévoit l'ensemble des prestations possibles auprès d'une collectivité, ce qui évite par la suite la rédaction d'éventuels avenants, mais seules la veille et l'observatoire seront opérationnels à la signature de celle-ci.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 18 voix pour et 1 abstention (Anne-Yvette ILLIEN), autorise M. le Maire ou son représentant, à signer la convention avec la SAFER tel que présenté.

5/Contrat groupe statutaire

M. le Maire rappelle que les agents territoriaux ne relèvent pas du régime de la Sécurité sociale, mais du statut de la Fonction publique territoriale. En cas d'arrêt de travail d'un agent, l'employeur doit prendre en charge l'intégralité de sa rémunération et même l'intégralité des frais médicaux en cas d'accident de service ou de maladie professionnelle. Le contrat groupe d'Assurance statutaire, géré par le CDG 22, couvre les dépenses liées aux absences pour raison de santé des collectivités (maladie ordinaire, accident de service, maladie professionnelle...).

La commune a adhéré au 1er Janvier 2020 au contrat d'assurance groupe proposé pour la période de 2020 à 2023. Suite à la crise sanitaire et aux nombreuses évolutions réglementaires impactant financièrement les contrats, CNP Assurances (assureur) et SOFAXIS (courtier) ont fait valoir de fortes majorations de taux pour leurs adhérents.

Afin d'éviter une résiliation unilatérale de la part de l'assureur, de nouvelles conditions contractuelles ont ainsi été négociées par le CDG22 et prendront effet au 1er janvier 2022 :

	GARANTIE	FRANCHISE	TAUX
Agents CNRACL	Décès	Néant	6.72 % Au lieu de 5,84%
	Accidents du Travail/Maladie Professionnelle	15 jours fermes / arrêt	
	Maladie ordinaire	15 jours fermes / arrêt	
	C.L.M. / C.L.D.	Néant	
	Maternité / paternité /adoption	Néant	

- Le taux est maintenu pour le contrat couvrant les agents affiliés à l'IRCANTEC (0,95 %).
 - Le remboursement d'indemnités journalières est fixé à 90 %.
- Ces évolutions sont présentées au conseil

municipal qui en prend acte.

6/Leff Armor Communauté – Spanc : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public

Pièce jointe : rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public Spanc Les conseillers prennent acte de la communication de ce document.

7/ Informations diverses

- Lotissement "Hameau des Lavandières" : un dernier lot reste à vendre.
- Cérémonie des vœux fixée au dimanche 9 janvier 2022 à 11 heures à la salle des fêtes.
- Repas des Aînés : Jeudi 11 novembre 2021 à la salle des fêtes à partir de 12h00. La cérémonie de l'Armistice précèdera le repas.
- TELETHON 2021 : trail et randonnée (4 circuits de 5, 8, 11 ou 16 km) organisés par le comité des fêtes et les marcheurs de l'Isle le vendredi 3 décembre en nocturne et le samedi 4 décembre en après-midi. Pass sanitaire demandé à l'inscription. Le traditionnel "potage/crêpe" sera reconduit le vendredi soir, ainsi qu'un goûter le samedi.
- Mme Loulia Babenko, de Lanvollon, élue nouvelle Présidente de l'Association Familles

Rurales de Goudelin.

- Réception des nouveaux équipements au restaurant scolaire (subvention obtenue dans le cadre du plan de relance).
- Changement de propriétaire au Bar des Sports.
- Visite de Mme la sous-préfète samedi 14 octobre 2021 : visite de l'Earl de l'Isle, du salon de Coiffure de l'Isle, de La Ferme de Kerogel et déjeuner à la cantine scolaire.
- Aménagement de la rue d'Armor : étude de faisabilité présentée par l'Adac 22. Réunion de démarrage du projet avec le bureau d'études Tecam, attributaire du marché de "mission de maîtrise d'œuvre", le vendredi 5 novembre 2021.
- 2ème Contrat Local de Santé (2021-2026) signé en octobre 2021 : priorités de santé retenues visent entre autres à favoriser la présence et l'accueil d'internes en médecine générale et à développer les réseaux locaux de professionnels de santé.
- Prochain conseil municipal le 9 décembre 2021.

Fin du conseil municipal à 20 h 30 La secrétaire de séance
Anne-Marie ROUAULT

VIE ASSOCIATIVE

Famille rurales Centre aéré 2021

Le centre aéré s'est déroulé cette année du 7 au 30 juillet 2021.

La direction du centre a été assurée par Charlotte LE HUEROU, accompagnée d'Ilan LE PAGE et Caroline OLIVO, animateurs ainsi que Thibault LARDE et Andréa HELLO, stagiaires BAFA.

Une fois encore, les enfants ont pu profiter des différents temps forts du centre :

- La traditionnelle baignade des chevaux, à l'occasion des fêtes du pardon de l'Isle.
- Une sortie au Labyrinthe végétal " Malido " à St-Alban, à la " Récré des 3 Curés " à Milizac, ainsi que des sorties plage, sans oublier le " ventriglisse " !
- Les camps ont été appréciés par les

enfants, qui en gardent de très bons souvenirs.

- Pour les 6-8 ans au camping de l'Etang à Lantic : au programme, journée "acrobranche" au Lantic Parc Aventure, soirée " trappeurs " avec grillades et nuit sous la tente.
- Pour les 9-12 ans à la base nautique de Glomel : au programme, vélo, tir à l'arc et canoë-kayak.

Pour clôturer cette saison 2021, l'ensemble des enfants, parents, grands-parents et élus, étaient conviés autour d'un cocktail pour visualiser le diaporama et découvrir les créations réalisées, au cours de ces 4 semaines.

Tous ces moments de bonheur et de joies partagées par tous les enfants et adultes, nous prouvent que l'association Familles Rurales a un réel besoin d'exister.

Un grand merci à tous et toutes (enfants,

parents, élus, l'équipe d'animation ...) pour cette saison 2021

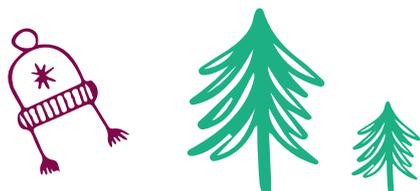
Toute l'équipe de l'AFR vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année, entouré(e)s de toutes les personnes qui vous sont chères.



Familles
rurales
Vivre mieux !
Association
de Goudelin

Agence Postale :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Le samedi de 9h00 à 12h30



L'Ancien d'Algérie



D'après les médias, la pandémie de la Covid 19 est en recul, ce qui en soit est une agréable nouvelle. Petit à petit nous allons reprendre nos activités ainsi qu'une présence plus nombreuse à toutes les manifestations patriotiques. Toutefois, restons vigilants.

Notre première réunion pour la reprise de la carte d'adhérent a eu lieu le 20 octobre. Nous en avons profité pour organiser le

programme de nos futures activités pour 2022. Déjà le 60ème anniversaire, des Accords d'Evian et du Cessez-le-feu, sera une date phare ; est prévu également un concours de cartes le 17 janvier et une excursion au mois de mai : destination Brest, si tout va bien.

Au mois d'août la journée-détente fut un succès. Une quarantaine de personnes avaient répondu à l'invitation du président et ont apprécié de renouer les liens.

C'est au mois de juin que nous apprenons le décès de Serge Péron, et en novembre, le décès de Paul Dalmar.

Le comité renouvelle à leurs familles toute sa sympathie

Pour vous-mêmes, et tous ceux qui vous sont chers, les responsables du comité FNACA de Goudelin, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022 !



Goudelin fête médiévale



En cette année 2021, notre association a enfin pu mener à bien son projet " **Enigme Médiévale en Terre de Goudelin** ".

Ce nouveau projet a été l'occasion pour les bénévoles de se retrouver, de se remobiliser autour d'un même objectif ... proposer une randonnée aux alentours

de la chapelle de Notre Dame de l'Isle, parsemée d'énigmes à résoudre afin d'aider notre héros, Guillaume de Goudelin, à retrouver son bouclier.

Cette première édition fut un succès !

Un grand merci aux propriétaires, pour nous avoir permis le passage sur leurs terrains. Merci également aux bénévoles qui ont animé cette journée avec enthousiasme et bonne humeur !

Mais cette année fut aussi marquée par la disparition d'amis, membres de l'association depuis de nombreuses années...voire même depuis ses débuts...

Yvette (Le Garff), qui participait, avec René, au groupe de danses, depuis ses débuts, répondait toujours à l'appel de différentes sorties et animations diverses...

Marcel (Thos), bénévole depuis plu-

sieurs années, infatigable travailleur de l'ombre (tailleur de pierres, montage-démontage des décors, fabrication des tranchoirs... Il avait succédé à Jean (Guervilly), pour la confection des flambeaux. Il en était légitimement fier !

Tes flambeaux et leurs flammes, Marcel, illumineront encore longtemps notre site de la chapelle...

Et enfin, **Gilbert (Lariven)**...Pilier de l'association depuis sa création ! Danseur, trésorier, mémoire vivante... il n'aura pas épargné son temps pour que notre association grandisse. Avec son départ, c'est un peu de la mémoire de l'association qui s'envole...

Un grand merci à tous les trois !

En cette fin d'année, nous vous souhaitons à tous de belles fêtes !

Kanerien An Enez

Les Kanerien ont perdu leur président, Gilbert LARIVEN

Dans la nuit du 13 au 14 octobre, Gilbert Lariven, notre président, s'en est allé. Certes, les membres et les chanteurs le savaient souffrant, mais son départ a bouleversé sa famille, ses amis et toutes les personnes qui avaient avec lui des contacts...toujours chaleureux, agréables et très humains...

Il a succédé en janvier 2006 à Yves Le Bars, le président-fondateur du groupe de chanteurs. Il a immédiatement donné une nouvelle impulsion à l'association et au groupe de chant, qui s'est développé et a été reconnu pour la qualité de ses interprétations.

Ses obsèques ont été célébrées le lundi 18 octobre dans l'église paroissiale, où ses amis étaient venus nombreux. Les Kanerien lui ont chanté, avec des gorges serrées, un dernier " Kenavo ", bien émouvant...Adieu Gilbert !

L'association continuera de s'occuper de la chapelle, si chère à son cœur, en assurant son entretien, et prenant à sa charge de nombreux travaux. Les chanteurs poursuivront leurs répétitions au Club House, pendant l'hiver.

La vice-présidente, Monique Le Bail, assurera l'intérim en attendant l'assemblée générale, prévue en janvier 2022, qui élira un nouveau président.

Le groupe a du mal à recruter des chanteurs : ils ne sont plus assez nombreux pour assurer des concerts. Ils lancent un appel pour inviter des hommes à parta-

ger avec eux la joie de chanter, sous l'autorité de Jean Kerloch, chef de chœur.

Dans l'attente, la vice-présidente Monique Le Bail, le bureau et tous les membres de l'association, vous présentent leurs vœux d'un **JOYEUX NOEL** et d'une **ANNEE 2022** remplie de **JOIE** et de **BONHEUR** !



Le président Gilbert Lariven avec Jean Kerloch chef de chœur lors du dernier concert d'automne à la chapelle Notre-Dame-de-l'Isle

Loisirs détente Goudelin

Association de pratiques sportives dans un climat de convivialité, l'Association Loisirs Détente propose les activités suivantes sur la région de Goudelin :

• **ACTIVITE FITNESS / GYM TONIQUE** : 3 cours adultes, salle omnisports de Goudelin : Lundi (20h à 21h) - mardi (9h30 à 10h30) - jeudi (20h à 21h).



• **COUREURS DE L'ISLE** : La Course à Pied se compose de 3 entraînements : mardi (18h30-19h30) - mercredi (18h-19h30) - dimanche (9h30 > 11h environ).

• **MARCHE NORDIQUE** : Les séances de Marche Nordique se déroulent le samedi et dimanche matin, départ à 9 heures de la salle omnisports. Et le mardi après-midi, des sorties non programmées sont prévues, afin de permettre de découvrir de nouveaux circuits.

• **MARCHE DETENTE** : Adressée aux

personnes voulant se mettre / remettre au sport, sans pour autant se faire violence, la Marche Détente est une activité physique simple et très efficace. Sport en plein essor, elle séduit par sa pratique douce, complète et facile à insérer dans nos plannings millimétrés. Mercredi (14h-15h30).



D'autres séances pourront être envisagées, selon demandes.

**Loisirs
Détente
Goudelin**

Loisirs & Bricolage

Nous tenons à vous informer qu'en raison des aléas de ces derniers mois, notre atelier n'a pas pu reprendre ses activités à la rentrée, mais toutes les adhérentes étaient impatientes de reprendre en novembre, aussitôt les travaux terminés dans la nouvelle salle que la mairie met à notre disposition.

De ce fait, nous n'avons pas suffisamment d'articles à présenter et sommes dans l'impossibilité de participer au marché de Noël cette année.

Si vous êtes intéressé(e)s pour nous rejoindre et avoir plus d'informations, vous pouvez contacter la présidente Mme Marie-Reine Guervilly au 02 96 44 93 89.



Volley club du Leff

Le Volley Club du Leff, a repris les entraînements en salle, début septembre, mais quelques joueurs avaient participé à quelques beachs sur la plage du Palus.

Cette saison, nous avons 3 équipes jeunes : une M13 mixte, une M15 mixte et

une M18 féminine.

En sénior FFVB, une seule équipe féminine et en FSGT, une équipe masculine et une équipe mixte.

Les championnats vont démarrer début novembre pour les équipes FFVB, les équipes FSGT ont débuté fin octobre.

Courant septembre, la ligue de Bretagne,

ainsi que le comité des Côtes-d'Armor ont organisé des challenges, afin que les volleyeurs et volleyeuses se retrouvent comme pour une préparation, en vue des championnats à venir.

Malgré la situation sanitaire, et l'obligation de présenter un passe sanitaire, les effectifs n'ont pas diminué.



1. Juliette Henry-Houdayer, Julia Etienne et Shana Ollivier - **M13**

2. Isidore Cadio, Aurianna Adelaide, Elise Perret, Swellen Carvalho Gomes, Maëva Bourhis, Juliette Guervilly - **M15**

3. Clara Chaudron-Chavanton, Thylane Boyeldieu, Kelig Tourbin, Inès Le Roux, Juliette Roy et Nicolas Pincemin - **M18**

4. Ludovic Herbault, Seb Ollivier, Jeff Turban, Yannick Fégar, François Le Breton, David Fouquet, Nicolas Pincemin et Samuel Larousse - **Equipe 1 FSGT**

5. Adeline Turban, Camille Blot-Rougeaux, Nelly Henry, Morgane Pariès, Alice Pelote, Nathalie Pincemin et Lisa Galliou - **Equipe féminine FFVB**

La Boule Bretonne Goudelinaise



L'association La Boule Bretonne Goudelinaise a tenu son assemblée générale le 4 septembre 2021, suivie d'un repas "galettes - crêpes" apprécié de tous.

Le 10 septembre, nous avons organisé une rencontre avec le club de Bringolo, une superbe entente entre les deux clubs.

Les 24 et 25 septembre, nous avons enfin pu organiser notre premier concours depuis l'apparition de la Covid 19.

Nous avons reçu 32 doublettes le samedi et 31 doublettes le dimanche : un super week-end !

Le 16 octobre, nous avons démarré nos concours d'hiver avec réception de 27 doublettes, ce qui est un très bon début.

Prochaines dates :

2021 : 20 novembre et 12 décembre

2022 : 15 janvier, 12 février, 19 mars et 16 avril.

Le championnat du CD22 a débuté le 30 octobre pour nos joueurs adultes tandis que celui de nos jeunes débutera en mai 2022.

L'association laisse la porte ouverte à tous. Si vous voulez nous rejoindre vous bénéficiez de trois entraînements gratuits.

Les entraînements ont lieu le mercredi soir à partir de 18h00 et le vendredi soir, pour

ceux qui souhaitent participer au championnat.

Les entraînements des jeunes reprendront en mars 2022.

N'hésitez pas à venir découvrir ce sport local, " La Boule Bretonne " !



Amicale cyclo Goudelin



Vers la création d'un club de cyclotourisme...

Après y avoir mûrement réfléchi, lors d'une réunion entre copains, nous avons décidé la création d'un club de cyclotourisme " Amicale Cyclo Goudelin " dont le siège social est domicilié à la mairie.

Une assemblée générale a eu lieu le 8 octobre 2021 afin d'élire le bureau, constitué comme suit :

Président : Patrice ROPERS

Président d'honneur : Michel ETIEMBLE

Trésorier : Luc BRESSET

Secrétaire : Denis BOETTEZ

Secrétaire adjoint : Raymond TATON

Membres du bureau : Gilles MONFORT, Michel LE GALL, Nathalie BRIEND, Jean-François Le GOUX, Philippe MEUROU et Claude DOLOU.

Election du bureau lors de l'assemblée générale du 8 octobre 2021

Les départs se font le dimanche matin à 09h00 et le jeudi après-midi à 14h00 : rendez-vous, place de l'Eglise à Goudelin.

Si vous souhaitez adhérer au club, veuillez contacter le Président, Patrice ROPERS au 06 89 60 21 24 ou le secrétaire Denis BOETTEZ au 06 74 04 24 91.



Les tréteaux de l'Isle

Cette année, la troupe a porté son choix sur une comédie de boulevard en deux actes, de Pipo GUILLET

FEU MOI-MÊME

Gilbert AMPERE, banquier qui respire la joie de vivre, est en congé aujourd'hui, et il compte bien en profiter depuis son canapé ; Sa malicieuse femme Gisèle, clerc de notaire, est elle aussi en congé. Elle compte bien bouleverser les plans de son mari et pimenter leur week-end lorsqu'elle découvre au détour de la rubrique nécrologique du quotidien local... l'avis de décès de son mari Gilbert.

Elle le persuade de ne rien dire à personne afin de connaître les pensées de tous à son égard... Notre joyeux quinquagénaire se retrouve bien obligé malgré lui, de se faire passer pour mort, pris dans le plan machiavélique échafaudé par sa femme...

De la sœur hypocondrio-hystérico-exubéro-vénale à l'amoureux transi en passant par le couple taquin des voisines, nos deux comploteurs vont être pris dans un tourbillon de situations cocasses ainsi que de condoléances on ne peut plus particulières...

La troupe a déjà un programme bien chargé, puisqu'il est prévu de se déplacer sur PLOUMAGOAR, LANTIC, TREMELOIR, SAINT-GILLES-PLIGEUX, PLOUNEVEZ-MOEDIC... Les dates vous seront communi-

quées ultérieurement, mais d'ores et déjà, prenons rendez-vous pour GOUDELIN les samedi 22 janvier à 20h30 et le dimanche 23 janvier à 14h30.

La troupe vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et espère vous retrouver pour rire avec nous en janvier 2022.

Pour la troupe

Laurent COURCOUX, Christian MORICE



"La Joye sans fin"

L'année 2021 s'achève avec optimisme, même si nous avons dû attendre le mois de juin pour reprendre nos activités. Afin de profiter au mieux de cette liberté retrouvée, le club a maintenu ses activités durant le mois de juillet.

Après la trêve estivale, nous avons recommencé le 7 septembre avec un repas. 56 adhérents étaient présents et ravis d'entamer la seconde période de l'année de manière festive.

Toutes les personnes présentes ont accepté le contrôle du passe sanitaire, ou test PCR, avec beaucoup de discipline. Il est toujours agréable d'œuvrer avec des gens de bonne volonté, d'autant que ce contrôle s'effectue à chaque réunion du club.

Les adhérents du Club sont en très grande majorité vaccinés contre la Covid 19 ; seule une personne ne l'est pas, pour des raisons de santé. Un bon nombre a déjà reçu la troisième dose.

J'en profite pour remercier les deux membres du CCAS (Marie-Blanche et Yves) pour leur action extrêmement efficace (prises de rendez-vous et le transport vers les centres de vaccinations).

L'équipe municipale soutient activement les clubs de la commune, une première réunion a eu lieu en septembre, nous avons signé les conventions d'utilisation de la salle des fêtes et du boulodrome.

Octobre a vu la reprise des concours de belote. Nous espérons organiser une dizaine de concours sur l'année.

Plusieurs sorties et un voyage sont à l'étude ; une proposition sera faite tout prochainement pour la fin d'année 2021 et l'année 2022.

Au Pays de la Joye sans Fin, l'optimisme est de rigueur. C'est pourquoi vous trouverez ci-après le calendrier prévisionnel 2022.

Les membres du Conseil d'administration vous adressent, au nom du club La Joye Sans Fin, tous les vœux de santé, joie et bonheur pour cette année qui, nous l'espérons, effacera les mauvais souvenirs de l'année échuée...

Bloavez mad !!!!

Le Président

Bernard TACQUET



Contact : La Joye sans fin - Bernard TACQUET - 8, rue de la Mairie 22290 GOUDELIN

lajoyesansfin@free.fr

MOIS		REUNION CLUB			CONCOURS		FESTIVITES	
	GOUTER	SERVICE EQUIPE N°	BOULES	CARTES	BOULES	DATE	DESIGNATION	
JANVIER	11 / 25	3 / 4	4 / 18	Lundi 10		8 25	AG / Repas Galette des rois	
FEBVRIER	8 / 22	1 / 2	1 / 15	Lundi 14				
MARS	8 / 22	3 / 4	1 / 15 / 29	Lundi 14				
AVRIL	5 / 19	1 / 2	12 / 26	Lundi 3				
MAI	3 / 17 / 31	3 / 4 / 1	10 / 24	Lundi 9				
JUIN	14 / 28	2 / 3	7 / 21	Lundi 13				
JUILLET / AOUT TREVE ESTIVALE								
SEPTEMBRE	6 / 20	4 / 1	13 / 27	Lundi 12				
OCTOBRE	4 / 18	2 / 3	11 / 25	Lundi 10				
NOVEMBRE	8 / 22	4 / 1	15 / 29	Lundi 8				
DECEMBRE	6 / 20	2 / 3	13 / 27	Lundi 12				
JANVIER 2023								
JANVIER	10 / 24	4 / 1	17 / 31	Lundi 10		7 24	AG / Repas Galette des rois	

Société de chasse Goudelin – Bringolo

L'Assemblée Générale s'est tenue le dimanche 5 septembre 2021 au Club House à Goudelin : 32 chasseurs y ont participé, sur les 40 que compte la société.

Le règlement est le même que l'année passée.

Prix des cartes :

- Sociétaires 75 €
- Externes 95 €
- Actionnaires 115 €

Jours de chasse : les dimanches et jours fériés et, au choix, le lundi, le jeudi ou le samedi.

Jours sans chasse : mardi, mercredi et vendredi.

Le tir du lièvre est strictement interdit. La chasse du chevreuil et du sanglier uniquement en battue.

L'année prochaine, au mois de juin (probablement les 11 et 12 juin) aura lieu le traditionnel repas des propriétaires, toujours dans le magnifique cadre du château de La Granville à Bringolo.

Une date à retenir !

Le Président, Pierre Philippot

Tous Anti-Covid

 **GOVERNEMENT**
Liberté
Égalité
Fraternité



Téléchargez TousAntiCovid

Soyez alerté et alertez les personnes en cas d'exposition à la Covid-19



J'active l'application notamment dans les lieux où la distanciation sociale est difficile à mettre en œuvre



Je suis alerté si j'ai eu un contact à risque et j'alerte les personnes qui ont été à proximité ces derniers jours si je suis diagnostiqué comme un cas de COVID-19



Je m'informe sur l'épidémie, je trouve des conseils personnalisés et la carte des laboratoires de dépistage proches de chez moi

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid



Twirling



Depuis maintenant 6 ans, le Twirling Bâton s'est fait connaître à Goudelin

Malgré deux saisons à l'arrêt ou presque, nous avons toujours su rebondir et trouver les meilleures solutions, afin de garder le lien entre nous tous, athlètes, entraîneurs et membres du bureau.

Des entraînements via ZOOM ont été organisés deux fois par semaine, des tutoriels pour nos nouveaux athlètes ont été réalisés afin de poursuivre la progression. Et, enfin, des entraînements en extérieur sur le parking de la salle des sports, qui nous a été gentiment réservée par la commune, ont été organisés. Nous avons pu reprendre les entraînements en salle dès

le mois de mai, et depuis nous y sommes toutes les semaines.

Une compétition virtuelle a été organisée par la fédération afin de recréer ce lien que nous avons perdu lors de cette situation. Tous nos athlètes de compétition y ont participé, Madhyson ALBICE, pour sa première année de pratique est arrivée 5ème, Azeline TAISET est quant à elle arrivée 1ère et remporte un stage avec Celine CHAREL, conseillère technique. Nous félicitons tous nos athlètes pour leurs beaux résultats, Ambre, Laly, Chloé, Goulwen, Maëlys, Matilda, Louna, Gwennola, Emma et Ambre.

Il y a toujours autant de plaisir pour ces jeunes qui partagent cette même passion, le plaisir de d'être fière de soi, de continuer à progresser chaque jour... Le twirling est une discipline regroupant de la gymnastique, de la danse, de l'interprétation, de la musique et un bâton qu'il faut lancer, rattraper, faire tourner et rouler en permanence sur les bras et le cou, et cela à toute vitesse...bien sûr en rythme sur une chorégraphie. Ce sport se pratique en solo, en duo et en équipe.

Les entraînements se déroulent le samedi. Les compétitions de l'année 2021/2022

commencent dès le mois de novembre, puisque 6 de nos athlètes ont participé au Millénaire à ARNAS (69) le week-end du 27 novembre. Nous continuerons avec l'Open du GRANIT ROSE le 16 janvier 2022. Nous participerons également au Bâton d'Or à BOULOGNE-SUR-MER le week-end du 30 janvier 2022. Le Championnat de Bretagne se déroulera le 13 mars à PLABENNEC, et l'Open de Bretagne le 8 mai à GUINGAMP. D'autres compétitions sont prévues dans d'autres régions.

Le club mènera plusieurs actions tout au long de l'année pour aider à financer les déplacements lors des compétitions et à la confection des justaucorps : Ventes de galettes des rois, de pizzas, mini gala à la salle des sports communale, vide-greniers à Goudelin le 15 mai 2022, gala de fin de saison le 30 juin 2022. Enfin, nous remercions tous les parents pour leur participation à nos manifestations, tous nos sponsors pour leur soutien, et un très grand bravo à tous nos athlètes pour leur persévérance, et leur détermination afin de poursuivre leur progression.

Le bureau et les entraîneurs



Le club souhaite remercier chaleureusement la municipalité pour les efforts effectués sur l'évolution des infrastructures.



US Goudelin



Après un arrêt précoce des compétitions en novembre dernier, le club repart de plus belle.

Florian Le Guen, entraîneur pendant trois saisons, et à qui nous souhaitons une bonne continuation, laisse la place à Hylale Atigui, responsable des U10 de l'En Avant Guingamp. En ce qui concerne le bureau du club, Claude Grot cède sa place de président à David Le Pezron. Après presque 11 années de présidence et plus de 5 titres de champion et une Coupe du Conseil, il restera dans les annales du club.

Le club a relancé sa propre école de foot depuis cette saison. Pilotée par Yves Marquier et Stéphane Le Cadelec, ce n'est

pas loin d'une vingtaine de bénévoles qui œuvrent pour permettre à chacun des 68 enfants de l'école (de la catégorie U6 à la catégorie U15) de pratiquer et de prendre du plaisir. Le club mise beaucoup sur cette école de foot, et est également très heureux de redonner un peu de vie au Stade Georges Le Goarant le samedi.

A noter d'ailleurs, qu'il est toujours possible de s'inscrire dans certaines des catégories.

En ce qui concerne la partie senior du club, du fait de l'arrêt précoce du championnat, l'équipe A est toujours en Régionale 2, avec donc à sa tête, Hylale Atigui, qui est épaulé de Cédric Henry et de Claude Grot. L'équipe jouera le maintien dans cette poule relevée. Quant à l'équipe B, coachée par Nicolas Saint-Cast & Yannick Menguy, elle tentera de faire bonne figure en 2ème Division de District. Enfin, l'équipe C, animée par Guillaume Salliou et Emmanuel Vincent, mise sur un maintien dans sa poule de 3ème Division.

L'équipe Vétérans est toujours sur les rails. Gérée par Dominique Marquier, l'équipe cherche avant tout à se faire plaisir le dimanche matin dans une belle ambiance et cherche elle aussi, des renforts.

Un dispositif national au plus proche de vous

Leff Armor communauté accueille sur son territoire deux maisons France Services situées à Plélo et Plouha, mais également une tournée itinérante sur les 25 autres communes dont Goudelein.

Ce dispositif vise à promouvoir un nouveau modèle d'accès aux services publics afin d'accompagner gratuitement les usagers dans leurs démarches du quotidien sur Internet.

Porté par l'Etat et Leff Armor, ce dispositif vise à accompagner tout citoyen franchissant la porte d'un France Services, à l'accès à ses droits dans les domaines tels que : la CAF, la Justice, la Retraite, la Sécurité Sociale (ex : ouverture du compte AMELI, Passe sanitaire,...), Pôle Emploi (ex : actualisation en ligne, mise à jour du profil, échanges avec Pôle Emploi, CV...), la Poste, la MSA, les impôts, les élections (inscription sur les listes électorales), les documents d'identité : carte nationale d'identité/ passeport, permis de conduire et immatriculation, ...

Deux conseillers numériques vous accueillent en mairie et vous accompagnent dans vos démarches en ligne. Vous trouvez aussi une réponse à toutes vos questions concernant l'utilisation des outils numériques. Vous pourrez également venir utiliser un ordinateur en accès libre.

Le planning des permanences est affiché en mairie et sur le site de Leff Armor.

Pour tout renseignement ou pour prendre rendez-vous, appelez-nous au :

France Services Itinérance – Leff Armor : 06 75 47 30 57

Ou par mail : franceservices@leffarmor.fr



Nids de frelons :

Si vous constatez un nid de frelons asiatiques, contactez immédiatement la mairie.

Un référent communal viendra identifier l'espèce et vous transmettra une liste d'entreprises pouvant intervenir.

Une fois la destruction du nid réalisée, vous acquitterez la facture que vous transmettez à la mairie avec un RIB pour obtenir un remboursement.

La commune et la Communauté de communes prendront en charge les 2/3 de la facture avec un plafond maximum de 30 € par collectivité.



MOT DE LA MINORITÉ

Chères Goudelinaises, chers Goudelinains,

C'est avec une certaine satisfaction que nous prenons acte de la réussite de notre projet du lotissement des Lavandières, où à ce jour, seul un terrain reste disponible.

C'est avec étonnement, que nous avons appris qu'un projet de lotissement communal est en cours sur le terrain de Kermorin.

Ce terrain pour lequel nous avons engagé l'étude de la création d'un nouveau groupe scolaire couplé, à terme, avec un lotissement permettant de fait une approche intergénérationnelle. Un projet qui conjugait à la fois l'accueil de nouvelles familles, la continuité de l'urbanisme et des infrastructures communales dans un espace naturel.

Tout ceci nous interroge, quant au projet d'école de la majorité, exprimé en premier point de leurs réalisations futures (profession de foi) dont nous n'entendons plus parler.

Certains Goudelinains sont en droit aujourd'hui de se demander s'il existe une minorité d'opposition au sein du conseil, tant les procès verbaux ne laissent transparaître strictement aucune de nos interventions ou questions.

Dans le respect de la démocratie au sein de notre assemblée,

l'information devrait circuler en toute transparence en direction de l'ensemble de toute la population qui est en droit d'être clairement informée. Ce qui ne nous semble pas être le cas aujourd'hui.

2021 va laisser place à une nouvelle année pour laquelle nous souhaitons à chacun de nouvelles perspectives dans notre quotidien.

Nous espérons que nous puissions tous nous retrouver en famille et entre amis pour de grands moments de partage et de convivialité, tout en restant prudents.

Prenez soin de vous et des vôtres.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2022.

Francette Le Garff-Truhaut
Gérald Corlay
Marie-Christine Martin



Ecole primaire publique

La reprise de l'école en septembre s'est très bien passée. Petits et grands sont prêts pour de nouveaux projets. Le protocole sanitaire l'an dernier n'a pas pu permettre la réalisation de tous les projets mais nous espérons fortement que tous ceux de cette année pourront se concrétiser.

Comme tous les ans, nous avons défini un projet qui sera le fil rouge de notre année scolaire. Cette année ce sera la Bretagne qui sera mise à l'honneur, avec plusieurs projets à venir que nous dévoilerons en juin. En attendant, en classe, les élèves découvrent légendes, chansons, ... de notre patrimoine.

En ce début d'année, les élèves de la classe de CM1-CM2 ont eu l'occasion de mener à bien plusieurs projets. En septembre, ils se sont déplacés au Petit Echo de la Mode. A l'occasion de l'exposition " Le ménage en beauté ", le Petit Echo a programmé le visionnage du film " Mon oncle " de Jacques Tati, comédie burlesque. Cette exposition emmène le visiteur dans les intérieurs ménagers et la vie quotidienne des français des an-

nées 50. Le film, lui, est une immersion dans les années 50 de façon ludique. Avec beaucoup d'humour et de poésie, il oppose le Paris traditionnel, tel qu'il existait encore au début des années 50 à un monde en train d'émerger, moderne, " futuriste ", habité par nombre d'objets techniques sophistiqués, qui vont changer petit à petit la société française. Les enfants ont visionné le film le matin, avant de visiter l'exposition. Les deux activités complémentaires, ont permis aux élèves de comprendre les changements importants qui ont marqué la vie des français et ont annoncé la vie de maintenant.

Fin septembre, ils ont participé, pour la cinquième année consécutive, à l'opération " Nettoyons la nature " organisée par les Centres Leclerc. Ils ont nettoyé le site de l'Isle et le ruisseau. Comme les années passées, ils ont ramassé une quantité importante de déchets : bouteille en verre, plastique, cartons, ... De retour à l'école les 25 élèves ont trié les déchets. " Un geste concret pour la protection de l'environnement ". Le comportement citoyen et le travail de recyclage vont être poursuivis en classe.

Enfin, après avoir participé à des ateliers vélo, les enfants ont fait une première

sortie vélo le 11 octobre. Ils ont parcouru pas moins de 30 kms pour réaliser le tour de Goudelin. Plusieurs pauses ont été réalisées, pour découvrir notamment des sites de la commune tels que le tumulus de Saint-Anne, les manoirs de Keroter et de Kergoff. Sur le temps de midi, les élèves ont été chaleureusement accueillis chez Josiane Barbot, où ils ont pu profiter d'un pique-nique bien mérité.

Chez les plus petits, l'automne est l'occasion de découvrir la pomme dans tous ses états ! Réalisation de la compote de pomme chez les PS-MS et découverte de la fabrication du cidre pour les GS-CP. Nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

L'équipe enseignante



1. Visite de l'exposition " Le ménage en beauté " au Petit Echo de la Mode
2. Les élèves sont équipés pour le nettoyage des abords de l'école
3. Sortie à vélo de 30 kms – Classe CM
4. Les élèves en train de fabriquer de la compote

Nouveau bureau pour l'amicale laïque de l'école publique de Goudelin



(De gauche à droite : Christophe Roudaut (trésorier), Rebecca Dasriaux (présidente adjointe), Julien Elien (trésorier adjoint), Sophie Allain (secrétaire) et Stéphane Aubry (président)).

Cette année l'amicale laïque a souhaité mettre en place un certain nombre d'opérations :

- Opération " fleurs et nature " courant octobre
- Vente " Noël et réveillon " (par catalogue : produits bretons, chocolats artisanaux, conserverie, etc...)
- Opération " sapins de Noël " et visite du Père Noël
- Vente de brioches et confitures

- Chasse à l'œuf sur le site de la chapelle de l'Isle (dimanche de Pâques)
- Kermesse

Une classe de neige devrait être organisée en début d'année 2022, une représentation de la troupe des " 3 chardons " et il devrait également y avoir une sortie de fin de l'année pour tous les élèves.

Si vous êtes intéressé(e)s par l'une de ces opérations, n'hésitez pas à nous contacter par mail al.goudelin@hotmail.com ou au 06 32 18 51 37.



Ecole Notre-Dame de l'Isle



La première partie d'année est, comme chaque année, passée très rapidement. Après avoir accueilli de nouveaux collègues : Perrine, Lou, Killian et Yann, nous nous sommes rapidement mis au travail ! En effet, le thème retenu pour cette année, " Bienvenue en Bretagne ", étant très dense, nous avons du pain sur la planche !



Nous avons démarré rapidement, avec pour temps fort, notre célébration de rentrée dans la cour en compagnie du Père Chilair. Ce fut un moment de pause pour se redire la communauté que nous formions et pour évoquer tous les " voyages " auxquels nous allons participer autour de notre Bretagne cette année.



Pour illustrer dès le début d'année notre thème de travail avec les petits, les classes de Maternelle-GS et GS-CP sont allées à Trégastel visiter le fameux aquarium et découvrir l'estran. Une très belle sortie sous un soleil de début d'automne

qui aura permis aux plus jeunes de découvrir les richesses de la faune et de la flore de la Côte de granit rose



Ces deux classes ont enchaîné sur la semaine du goût. Les jardins regorgeant de produits plus beaux et meilleurs les uns que les autres à cette époque, les enfants ont pu rapporter leurs propres fruits et légumes pour cuisiner. Au menu de la semaine : compote pommes/poires, gâteau au chocolat à la courgette, cake aux carottes, tarte potiron/noix de coco ou encore confiture potiron/agrumes... Les enfants se sont régelés !!!

De leur côté, les CE et CM ont pu profiter d'une intervention de " Sciences et Cie " qui leur a proposé une matinée de découverte " générale " de notre région. Entre vidéos, questionnaires interactifs et jeux divers, ils ont découvert une partie de l'histoire, des traditions, de la culture, des paysages... de la Bretagne. Cette entrée en matière est une première découverte qui en attend bien d'autres ! Désormais, les élèves de ces deux classes préparent activement leur randonnée le long du GR34 pour découvrir la côte entre Saint-Quay et Plouha ainsi que leur future classe découverte prévue début mars à

Saint-Pol de Léon (Finistère Nord) !

Nous vous donnons également rendez-vous pour notre kermesse annuelle, le samedi 18 juin 2022.

La fin d'année approche à grands pas. Avec tous les acteurs de la communauté éducative, nous nous préparons activement pour vivre un beau temps de l'Avent durant lequel les élèves vont participer à



une journée Arche de Noël, à une célébration, à un spectacle ou encore à une journée " fabrication d'une maquette " ... De beaux moments en perspective en attendant les nombreux projets du premier semestre 2022 !

Pour conclure, toute la famille de l'Ecole Notre-Dame de l'Isle se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2022 à vous, à votre famille et à tous ceux qui vous sont proches.

Anthony PIROU
Chef d'Etablissement
Ecole Notre-Dame de l'Isle GOUDELIN



**Le Père Noël est passé
à la garderie le JEUDI
16 DECEMBRE...
quelques photos de l'an
passé !**



APEL Ecole Notre-Dame de l'Isle



L'APEL de l'Ecole Notre-Dame de l'Isle s'est rapidement "mise au travail" au mois de septembre. En effet, pour s'assurer un bon fonctionnement, l'association a intégré de nouveaux parents désireux de s'investir dans la scolarité de leurs enfants.

L'association des parents a ensuite mis en place dès le 26 septembre dernier le vide-greniers de l'école. Une vraie belle réussite avec pas moins de 70 exposants présents et un flux de badauds important tout au long de ce dernier dimanche de septembre. Face à ce succès, rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !

S'en est suivie une vente de saucissons cet automne qui a connu encore un for-

midable succès. Une nouvelle fois, les familles ont vendu plus de 1 500 saucissons aux différents saveurs. Cette opération est un véritable succès depuis 3 ans maintenant !

Les parents d'élèves, pour financer les nombreux projets de l'équipe éducative, ont programmé différentes ventes et manifestations pour cette année scolaire : Cadeaux de Noël aux classes, financement d'une partie de la classe découverte des CE et CM, théâtre avec les Tréteaux de l'Isle qui remonteront sur les planches dès le mois de janvier, repas à emporter, vente de fleurs et de légumes, Fête des enfants...

En attendant de vous revoir nombreux aux différentes manifestations de l'école, n'oubliez pas de prendre soin de vous et de vos proches. Très belles fêtes de fin d'année.

La Présidente, Aline JONES, et toute l'équipe de l'APEL



Atelier théâtre



L'atelier théâtre affiche complet !! Pour la plus grande satisfaction des animateurs : Cathy Raoult, Christian Morice et Laurent Courcoux.

Ce sont 26 jeunes de CM1/CM2, 11 garçons et 15 filles, scolarisés dans les écoles de la commune, que nous accueillons le jeudi de 16h45 à 17h45.

Les séances s'orientent autour d'axes tels que le corps, l'espace, la voix, les émotions... à travers des exercices ludiques et variés.

Observer, écouter, oser parler, échanger, prendre confiance, se dépasser sont les compétences ciblées.

Nos graines d'acteurs ont déjà montré un fort intérêt pour la scène qu'ils se sont appropriée rapidement. Ils sont ravis de travailler en groupes en se donnant la réplique avec sérieux et amusement.

La suite au prochain numéro !!!!

Les théâtres de Goudelin vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année !

Charte vie scolaire

L'ÉCOLE PUBLIQUE a obligation d'accueillir TOUS les enfants en âge d'être scolarisés

LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE S'ENGAGE A :

- Participer au développement et l'épanouissement de l'enfant
- Assurer la communication avec les parents et les élèves par l'écoute, l'accueil et la disponibilité
- Transmettre des valeurs laïques et humaines
- Favoriser le vivre ensemble
- Respecter les enfants et leurs familles

LA MAIRIE S'ENGAGE A :

- Assurer la sécurité des enfants et des installations
- Apporter confort et propreté par l'entretien des locaux
- Etre à l'écoute de l'équipe éducative et des parents

CHARTE ÉDUCATIVE

école primaire publique de GOUDELIN

L'ÉLÈVE S'ENGAGE A :

- Respecter les locaux et le matériel mis à sa disposition
- Respecter les autres élèves et l'ensemble des personnes intervenant dans l'école
- Respecter le règlement intérieur

LES PARENTS S'ENGAGENT A :

- Signer le règlement intérieur et le respecter
- Lire et signer le cahier de liaison
- Entretenir des échanges cordiaux et respectueux avec tous les personnels intervenant à l'école
- Contribuer à l'épanouissement de la scolarité de leur(s) enfant(s) : aide aux devoirs, hygiène de vie, ...
- Etre à l'écoute des propositions faites par l'équipe éducative dans l'intérêt de leur(s) enfant(s)

Charte réalisée par les enseignants, le personnel communal, les représentants des parents et le DEEN (Département de l'Éducation Nationale)



Avec Martine LE ROUX HUET... initiation au dessin pour les deux écoles

Bibliothèque

NOUVEAU : Un 1er abonnement ANNUEL est OFFERT aux nouvelles familles arrivant à Goudelin : faites-vous connaître !

Les permanences ont repris le lundi 30 août, à l'issue d'une réunion de rentrée avec tous les bénévoles...dont quelques nouveaux, comme Michèle et Valérie...que nous remercions chaleureusement d'intégrer l'équipe dynamique et sympathique que nous formons autour de Sylviane, chargée de l'animation.

Une formation au " tablier à histoires " a été suivie en Visio, par Cathy et Sylviane, afin de proposer à nos très jeunes lecteurs un support permettant de mettre en jeu, de théâtraliser des histoires et donc de captiver leur attention : au fil de l'histoire...des personnages, des animaux, des peluches, des objets insolites... sortent des poches du tablier... créant la surprise et hypnotisant les enfants... Cathy a démarré le mercredi 24 novembre avec des enfants de 0 à 5 ans, Sylviane et Michèle animent les séances maternelle/CP sur les créneaux scolaires.

Dans le même esprit, la Bibliothèque des Côtes-d'Armor, nous prêtera en février prochain un " **tapis histoires** " sur le thème de la ferme.

Le vendredi 17 décembre, la municipalité a invité **Catherine Kembellec**, auteure-conteuse, pour deux spectacles, à destination des enfants des deux écoles de la commune : le matin, pour les maternelles jusqu'au CP (avec la venue du Père Noël) et l'après-midi pour les plus grands.

Pour les familles, une **soirée contée** est programmée le vendredi 7 janvier 2022 : en fonction du public, elle aura lieu à la bibliothèque ou à la salle des fêtes.

Nous avons acquis de très nombreux ouvrages en septembre, à l'occasion de la rentrée littéraire : n'hésitez pas à venir les emprunter ou à nous soumettre des titres : lorsqu'il n'est pas possible de les acquérir, nous pouvons toujours réserver des ouvrages, des dvd, livres audio...à la BCA (mais ce ne seront pas des nouveautés).

Horaires d'ouverture : LUNDI et VENDREDI de 16h à 18h - MERCREDI et SAMEDI de 10h à 12h.

Facebook : Médiathèque l'Oiseau Lyre

Catalogue en ligne : <https://goudelin-pom.c3rb.org>

Gilbert : Tu espérais tant reprendre tes permanences de bénévoles le vendredi soir...nous espérons tant que tu puisses gagner ce combat contre la maladie...en avril dernier, tu avais d'ailleurs participé très activement à la réorganisation de la bibliothèque, donnant, comme toujours, de précieux et sages conseils...et toujours disponible pour nous remplacer au pied levé ! Tu nous manqueras beaucoup...et nous penserons très fort à toi lorsque nous lirons les aventures de Mary Lester, le personnage fétiche de l'écrivain et scénariste breton, Jean Failler... Kenavo



Bibliothèque de Goudelin
Animation

«TABLIER à HISTOIRES»

Contier. raconter. imaginer. inventer...

Public : enfants de 0 à 5 ans
...avec leurs parents...ou grands-parents !

Une nouvelle manière de faire vivre des histoires !

MERCREDI 24
NOVEMBRE

16 heures 30

Entrée gratuite

Durée : 35/40mn

12 enfants maximum
(Inscription obligatoire auprès de Cathy au 06 76 05 46 93)

Réouverture du Bar des Sports

Le 20 novembre par deux sœurs Aurélie & Séverine TANDART.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune !



Saison culturelle du Petit Echo de la Mode

www.petit-echo-mode.fr



Evénements culturels, animations...

Nous avons eu le plaisir d'accueillir l'exposition "**Imitations**" de **Martine Le Roux-Huet**, professeur d'Arts Plastiques en collèges et centres culturels, du 14 septembre au 6 novembre 2021. Ses peintures ont permis aux enfants des deux écoles de s'essayer au dessin...les retours ont été très positifs !

Elle décrit son travail : "*...l'atelier est l'endroit où je pratique cette part de créativité tournée vers le dessin et la peinture...Je suis très heureuse de donner à voir le travail de ces trois dernières années aux usagers de la médiathèque ainsi que les scolaires...Je trouve mon inspiration dans les livres d'Art. Je choisis une image et je l'interprète. Ce n'est pas exactement une copie puisque je la détourne. J'ai ainsi travaillé sur une trentaine d'images en petit format. Puis j'ai réalisé une quinzaine de toiles, grand format...Les livres étant omniprésents dans ce travail, cela justifie que l'exposition soit vraiment à sa place dans une médiathèque...*"

Du 8 novembre au 5 décembre, nous avons pu admirer les peintures de l'exposition "**Inspirations variées à partager**" de **Josiane Raoul** : "*...Depuis mon enfance, j'ai toujours aimé dessiner...enseignante, j'illustrais parfois mes leçons de lecture, de dessins sur le tableau...à la retraite, je me*

suis inscrite à des cours de peinture à Châtelaudren, puis à Pabu...où je suis toujours inscrite...car on a toujours à apprendre des autres ! Je m'inspire de photos ou d'œuvres connues...je m'exprime davantage en création, dans mes sculptures..."

Depuis fin novembre, les vitres de la bibliothèque et de la garderie se sont animées... grâce au talent de Guy Barriet, qui a très gentiment accepté d'y dessiner des décors de Noël : pour les abonnés, une exposition de Père Noël du monde entier, et pour les enfants, un coin lecture "spécial Noël".

De mi-janvier à mi-février, Robert Le Prioux, peintre amateur n'ayant encore jamais exposé, nous fera découvrir ses œuvres... souvenirs de nombreux voyages...

En mars, nous aurons le plaisir d'accueillir une nouvelle fois le photographe animalier Jean-Louis Samson...pour le plus grand plaisir de nos écoliers...qui auront encore mille questions à lui poser !

Nous envisageons également d'inviter **Romuald Guervilly**, pour un débat/conférence et évoquer avec lui son voyage itinérant en juillet 2020, ayant abouti à la rédaction de son livre "**Je n'ai plus peur des poules**".

"...Le voyage est avant tout une rencontre avec un pays et des personnes...beauté et richesse des rencontres...tout est possible si l'on est prêt à vivre des situations inconnues et gênantes...il ne faut pas attendre

que tous les voyants soient verts pour emprunter un nouveau chemin...impact que cela peut avoir sur l'humain...".

En projet, le "**Club des Jeunes Lecteurs**", à destination des CE/CM et collège, animé par Cathy, pour un échange/partage/culture, autour de livres plébiscités par nos jeunes abonnés...



PASS CULTURE pour les jeunes de 14 à 18 ans

Ouverture aux collégiens dès la 4^{ème}



à compter de JANVIER 2022

<https://pass.culture.fr/>

<https://www.banquedesterritoires.fr/le-pass-culture-generalise-et-ouvert-des-la-classe-de-4e>

AlloTad :

Bénéficiaires : les habitants de la Communauté de communes sans véhicule ou permis de conduire ou dans l'incapacité d'utiliser un véhicule de façon temporaire ou permanente

Ne sont pas pris en charge : les transports médicalisés, les urgences médicales, les groupes de plus de 4 personnes.

Tarifs :

Trajets à l'intérieur de la Communauté de communes : 2€ par personne, soit 4€ l'aller-retour.

Ticket combiné possible : Tibus + AlloTAD = 2€, prévenir la Centrale de Mobilité lors de la réservation du trajet.

Desserte des pôles de santé situés dans les agglomérations voisines, notamment les centres hospitaliers de Guingamp, Paimpol et Saint-Brieuc : 3€ par personne, soit 6€ l'aller-retour.

Jours de fonctionnement :

- Lundi : 8h30 à 13h00
- Mardi : 08h30 à 19h30

- Mercredi : 8h30 à 19h30
- Vendredi : 8h30 à 19h30
- Samedi : 8h30 à 13h00

Comment s'inscrire :

• Adhésion au service auprès de la mairie du domicile ou à la Communauté de communes.

• Réservation : appeler la Centrale de Mobilité au 0 810 22 22 22 la veille avant 12h00.

• Communes desservies : Boqueho, Bringolo, Saint-Jean-Kerdaniel, Châtelaudren-Plouagat, Cohiniac, Saint-Fiacre, Gommenech, Tréverec, Gouelin, Lannebert, Tremeven, Lanvollon, Lanrodec, Le Fauouët, Le Merzer, Pléguien, Plélo, Plerneuf, Plouha, Plouvara, Pludual, Pommerit-Le-Vicomte, Saint-Gilles-Les-Bois, Saint-Péver, Trégonneur, Tréguidel, Tressignaux.

• Limite maximale : 12 trajets (soit 6 aller-retours) mensuels.

REPAS DU 11 NOVEMBRE

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 149 personnes à notre traditionnel repas du 11 Novembre, organisé par les membres du CCAS et le conseil municipal.

Après la période de restriction sanitaire, la joie de pouvoir enfin se réunir se ressentait auprès des convives, qui ont mis tout leur

cœur à chanter !

Les membres du CCAS remercient Aimée MAZEVET 94 ans et Désiré LE GOURIERES 90 ans, doyens de l'assemblée, de leur présence et de ce moment partagé. Ils remercient également chaque convive de sa bonne humeur et de sa participation

active à l'animation, permettant ainsi que cette journée se déroule dans une ambiance conviviale et très festive !

Rendez vous est pris pour l'année prochaine !



Visite dans les EHPAD

A l'heure où nous imprimons ce bulletin municipal, nous espérons que le protocole sanitaire nous permettra de rendre visite, comme prévu, à tous nos aînés résidant en EHPAD, afin de leur remettre leur colis de Noël.

Les membres du CCAS ont à cœur de souhaiter à chaque goudelinais, de très belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une année 2022 remplie de petits bonheurs qui font que la vie est plus douce. Prenez soin de vous !

Anne-Marie, Laurent, Marie-Blanche, Anne-Yvette, Nathalie L, Marie-Christine, Christelle, Nathalie LG, Nathalie LP, Yves, Alice, Marie-Catherine et Armelle



Colis de Noël

Les personnes n'ayant pas pu participer au repas du 11 Novembre, se sont vues remettre un colis de Noël, préparé par les membres du CCAS, constitué de petites gourmandises à consommer sans modération pour les fêtes de fin d'année !



CIAS Leff Armor Communauté Actions de PREVENTION SENIORS

Nouveau ! Des ateliers pour jouer, stimuler sa mémoire et partager un moment de convivialité

A destination des plus de 60 ans, accès libre.

Les instants Bien-être : grâce à un massage, profitez d'un moment de détente qui apporte relaxation et apaisement

Jeux de plateau : découvrir La marelle et autres jeux pour stimuler la concentration, la logique, le raisonnement

Vitalité et gourmandise : partager un moment de convivialité autour d'une activité douce (marche) ou d'une recette de cuisine

La maison à jouer : se sensibiliser et échanger sur l'hygiène, la santé, la nutrition à travers un jeu de société

Plus d'information au 02 96 79 77 77

Rencontre entre "Aidants"

Service gratuit pour les aidants naturels, qui accompagnent un membre de leur famille, un ami, en perte d'autonomie (de plus de 55 ans). Une rencontre mensuelle

entre aidants est animée par une psychologue.

Participation gratuite et sur inscription

LES VISITEURS : Réseau de visiteurs bénévoles à domicile

Pour rompre la solitude de nos aînés

Envie d'être utile et de partager votre temps libre en bonne compagnie? Vous aimez la convivialité ? Rejoignez le Réseau des Visiteurs bénévoles à domicile !

Plus concrètement, après un temps de formation et d'échanges avec le groupe de bénévoles, vous serez mis en relation avec une personne âgée qui se sent isolée, et vous la visiterez ensuite régulièrement.

Selon vos goûts communs ou vos envies respectives, vous pourrez échanger ensemble, passer un moment agréable en allant vous promener, en faisant un jeu de société, en se baladant à la mer, en prenant un café tout simplement. Ils vous attendent !

Vous souhaitez intégrer le groupe de bénévoles et visiter une personne âgée ?

02 96 79 77 82 ou par mail denise.therzien@leffarmor.fr

Service Actions Seniors Moulin de Blanchardeau cias@leffarmor.fr



Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



Café des aidants®
CHATELAUDREN

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.

Organisé par:
CIAS
LEFFARMOR COMMUNAUTÉ

Avec le soutien de:
UNA
aidants





Cette année, comme beaucoup d'autres associations, le comité des fêtes a repris ses activités en prenant part aux festivités du Pardon de l'Isle.

Comme d'habitude, le samedi soir, la buvette tenue par les membres a été l'occasion de rassembler de nombreuses personnes, venues de tous horizons, moment de retrouvailles et d'échanges autour d'un verre et de distractions lors de la descente de l'ange, suivie d'un magnifique feu d'artifice.

Le dimanche, organisation de la brocante avec de nombreux exposants et beaucoup de visiteurs.

Lundi matin, baignade des chevaux, attraction phare, tradition séculaire, moment de détente pour les nombreux spectateurs autour de l'étang.

Puis défilé des reines, **Maëlle LE GARFF** & **Camille COSTENTIN** (Solemn SALIOU excusée, ne pouvait être présente), des membres du conseil municipal, des cavalières et cavaliers, précédés du bagad de St-Cast, que nous remercions vivement.

Le 19 novembre, le comité a offert un repas à tous les bénévoles, pour les remercier de leur aide à l'organisation du Motocross, aide sans laquelle cet événement n'aurait pas autant de succès.

Pour cette fin d'année nous avons activement participé, avec d'autres associations, à l'organisation du Téléthon 2021.

Nous avons à nouveau programmé le réveillon du Nouvel An, à la salle des fêtes (Réservations au 06 45 19 11 96 et au 06 07 45 59 71)

Joyeuses fêtes de fin d'année et bonne année 2022 à toutes et à tous !

Le Comité



Carte nationale d'identité

Pour faire ou refaire votre carte nationale d'identité, vous devez prendre rendez-vous dans une mairie habilitée (Guingamp, Paimpol, Bégard...). Le jour de votre rendez-vous, munissez-vous des pièces justificatives nécessaires.

Pour faciliter vos démarches, vous pouvez utiliser le télé-service "pré-demande CNI".

La durée de validité est de 10 ans pour une personne mineure et de 15 ans pour une personne majeure.

Plus d'info : www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.cotes-darmor.pref.gouv.fr.

Recensement militaire ou citoyen

Dès 16 ans, tout jeune français doit obligatoirement se faire recenser auprès de la Mairie de son domicile muni d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française et du livret de famille à jour.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et son inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

A la suite de ce recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement qui sera demandée pour pouvoir s'inscrire aux examens (BEP, Baccalauréat...) et à l'examen du permis de conduire.

En cas d'absence de recensement, aucun examen ni concours ne pourra être passé avant l'âge de 25 ans. De plus, l'inscription sur les listes électorales ne se fera pas automatiquement.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre



→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenues.
→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Consulte l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Un grand MERCI Albert !

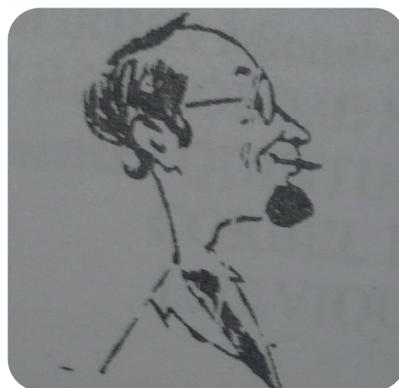
Le vendredi 19 novembre le comité des fêtes avait invité tous les bénévoles pour les remercier de leur participation active et fidèle à l'organisation du Motocross.

Même si l'événement n'a pas pu avoir lieu en 2019 et 2020...une épreuve le Lundi de Pâques 2022 est espérée...

Cette soirée a aussi été l'occasion de remercier Albert BURLLOT, qui est entré au comité en 1971, qui a souhaité passer la main... **après 50 ans de bénévolat... !**

Il a vu passer 8 présidents (François LE GARFF, André LAURENT, Yves CARZUNEL, Jean-Yves GUERVILLY, Yvonnick KERRIEN, Michel TOURBIN, Alain LE FORESTIER et Denis LE PAGE), et est toujours resté un membre actif.

Véronique COURCOUX, nouvelle présidente du comité, a remis une caricature des membres et des activités du comité à Albert, et un bouquet de fleurs à Michèle, pour la remercier également !



SUR LES CHEMINS DE L'HISTOIRE

A l'appel de Patrick Mourier, un groupe d'une quinzaine de personnes s'est réuni au Club House, le vendredi 24 septembre, afin de créer une nouvelle association à Goudelin, dénommée :

" SUR LES CHEMINS DE L'HISTOIRE "

Depuis 2019, un voyage thématique dans l'est de la France (Marne et Meuse) était proposé à tous, chaque année.

Devant le succès rencontré, et la volonté de poursuivre le partage de connaissances historiques, il est apparu nécessaire de formaliser administrativement ces actions, et permettre aussi de les élargir. (Par exemple, par des sorties d'une journée en Bretagne...)

L'assemblée réunie a constitué son conseil d'administration. Ont été désignés à l'unanimité :

Président : Patrick MOURIER.

Trésorier : Didier OLLO.

Trésorier adjoint : Gérard RAMAKERS.

Secrétaire : Jean-François LE BONHOMME.

Secrétaire adjointe : Marie-Catherine LE BONHOMME.

Membres : Jean-Pierre GUYOMARD, Pierre et Yvonne LE MEZEC, Marie-Claire DRILLET, Yann DANIELLOU, Patrick RHUMEUR, Yvon LE BONHOMME, Albert BURLLOT, Evelyne MOURIER, Yves CARZUNEL, Monique QUERE, Elizabeth RAMAKERS.

Si vous voulez rejoindre l'association, n'hésitez pas à contacter l'un des membres ou à vous faire connaître en mairie.



SUR LES CHEMINS DE L'HISTOIRE vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, et vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.

Marie-Catherine LE BONHOMME





Goudelin et ses filandières



Saint-David, sur la route des pèlerins de Compostelle

En 1905, le train arrive à Goudelin. La gare se trouve en face de la **chapelle de N-D de l'Isle** dont la tour et le porche datent du XV^e siècle. Le village, qui compte à l'époque 1868 habitants, a vu sa population décroître. Nous allons l'expliquer en accompagnant **Marie** (12 ans), l'une des **500 filandières** que compte Goudelin en 1836. Dès juin, le lin et ses fleurs bleues couvrent les champs. Réputé pour sa qualité, il donne du travail à chaque famille. À la ferme, le père et les fils sont cultivateurs, tandis que la mère et les filles filent le lin. Des filateurs passent pour acheter leur production, fournissant aux fermes un revenu d'appoint bienvenu. Chaque jour, près de 200 chevaux chargés de lin partent ainsi vers les différentes fabriques de la région.

Saint-David est rattaché au **hameau du Bois de la Roche** où vivent en 1836 plus de 400 habitants. Le bourg se trouvant à une heure à pied, la vie s'organise localement. On y trouve une **petite taverne** et un **four à pain**. Jusque'en 1813, une **petite chapelle**, située sur la route du pèlerinage de Compostelle, accueillait sans doute des pèlerins venant de Trémeven. D'un **ancien cimetière** et **calvaire**, il ne subsiste qu'une **tête de Christ** serbie dans un buisson. Avec la mécanisation de l'industrie textile, le travail des filandières décline. La précarisation des familles entraîne une accélération de l'exode rural. Marie sera sans doute au nombre des Goudelinaises qui partiront vers les villes pour y trouver du travail. Seuls quelques habitants resteront dans le hameau.



Kernéguez et les saumons

Marie, la petite filandière, rentre chez elle à **Saint-David**, petit hameau à 3 km de Goudelin, en empruntant un petit sentier à droite de la Chapelle qui l'emmène au **moulin de Kernéguez**. Là, les saumons remontent le Leff et, au printemps, viennent se reproduire non loin du **déversoir du moulin**. Très vite, elle reprend le chemin de Saint David et salue deux femmes qui battent le linge au **lavoir de Trou Voaz**, situé sur la route de Lanvallon. Quelques mètres plus loin, une odeur nauséabonde se dégage du routoir. On y laisse macérer le lin pendant 8 jours pour permettre, lors du teillage, la séparation de l'écorce filamenteuse d'avec la tige avant de pouvoir le filer. À l'horizon apparaissent enfin les premières maisons de Saint David.

Rando-fiche - version 1.1 émise en mars 2020

Tout droit réservé, reproduction interdite sans autorisation.

Création fiche / suivi projet / cartographie : CDSI FFRandonnée Comité 22

Mise en page : L'Explograf - lexplograf.com

Credits photos : @Neurdein / Roger-Viollet / David GÜGAN / CDRP22

Articles : Roland SAINTROND

Entretien sentier : Chantier communautaire de Leff Armor communauté

Balissage : Les randonneurs du Pays du Leff



02 96 76 25 65
cotes-darmor.ffrandonnee.fr



02 96 65 32 53
www.falaisesdarmor.com



Les Randonneurs du Pays du Leff



0 810 810 222
cotesdarmor.fr



02 96 70 01 95
https://goudelin.fr



Leff Armor Communauté
02 96 70 17 04

Circuit de la **Petite Filandière** 9,1 km

GOUDELIN BRETAGNE

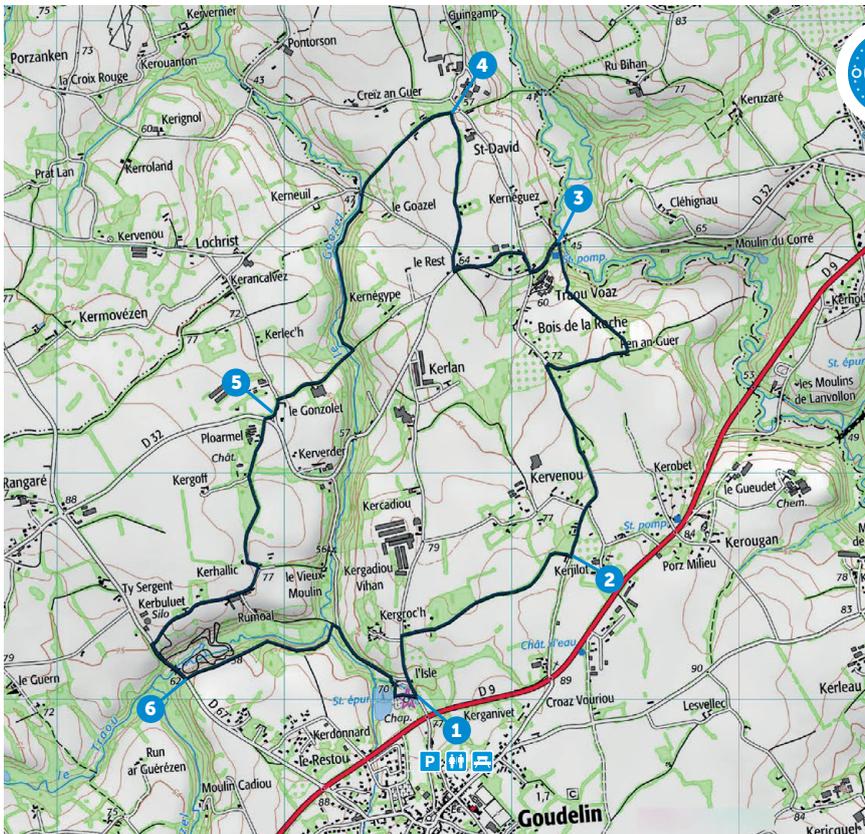
FFRandonnée
Les chemins, une richesse partagée
Côtes-d'Armor

9,1 km

Min : **49 m**
Max : **86 m**
CUM : **109 m**

3,8 km
soit **41,5 %**

*** Assez facile**



0 200 Mètres IGN © IGN 2018 - Autorisation n°184875-238677 - Extrait de SCAN 25° - Copie et reproduction interdite
GR® et les signes de balissage correspondants (blanc/rouge et jaune/rouge) sont des marques déposées par la FFRandonnée



Circuit de la **petite filandière**

GPS : 48.60919 ; -3.01936

Chapelle Notre-Dame de l'Isle

Balissage : **jaune**

- 1 De la **chapelle de l'Isle** (ouverte toute l'année), longer l'aire de pique-nique par la route et au croisement poursuivre tout droit. Tourner à droite vers Lannec.
- 2 Prendre la route à gauche par Kergilot et au carrefour de Kervenou, continuer en face. Après 700 m, virer à droite vers Pen an Guer. À la maison, obliquer à gauche et descendre en sous-bois. En contrebas, tourner à gauche.
- 3 Monter la D 32 à gauche (▲) et à la Dossen, tourner à droite puis à gauche. Reprendre la D 32 en face. Au carrefour, tourner à droite et bifurquer à droite vers le Château.
- 4 Au calvaire de Saint-David (**statuette, ancien cimetière**), suivre la route à gauche et poursuivre sur le sentier herbeux. Au Goazel, croiser une route et continuer en face en sous-bois. Au bout, tourner à droite, franchir le Goazel et remonter. Emprunter la route à gauche.
- 5 Au croisement du Gonzolet, obliquer à droite puis poursuivre en face vers Kergoff (**manoir**). Bifurquer dans le chemin à gauche. À Kerhatic, poursuivre à droite, passer Rumoal et au bout, descendre la D 67 à gauche (▲).
- 6 S'engager dans le chemin à gauche en surplomb du terrain de motocross. À la fourche, poursuivre à droite et à la seconde fourche, descendre à gauche. Au ruisseau, tourner à droite, poursuivre par la route en face puis traverser le terrain herbeux, à droite. Franchir le petit pont de bois à droite et tourner à gauche pour rejoindre la chapelle.



Nettoyage cimetière



Galette aux noix de Saint-Jacques et petits légumes

Sources : Recette Pâte à crêpe

Ingrédients :

- 25 grosses noix de Saint-Jacques avec corail
- 2 carottes
- 1 branche de céleri
- 200g de champignons
- 1 bouquet garni
- 110g de beurre salé
- 20g de farine

- 10 cl de crème fraîche
- 10 cl de noilly Prat
- Sel
- Poivre
- 1 bouquet de persil

Astuce du chef : Pour éviter que vos galettes ne collent à l'assiette, badigeonner avec un pinceau le fond de l'assiette de beurre fondu avant d'y déposer la galette.

ce que le roux mousse puis baisser le feu au minimum.

Délayer avec les jus de cuisson des Saint-Jacques et des légumes puis avec la crème liquide.

Rassembler dans une grande casserole la sauce précédemment obtenue, les légumes et les Saint-Jacques.

Rectifier l'assaisonnement s'il besoin et laisser cuire l'ensemble 3 minutes à feu moyen.

Faire la galette de sarrasin en forme d'aurmônière.

La poser sur l'assiette et disposer deux à trois cuillerées à soupe de la garniture de noix de Saint-Jacques.

Saupoudrer le persil haché et servir très chaud accompagné d'un muscadet breton.

Préparation :

Laver, éplucher et émincer les légumes en fines lamelles.

Faire fondre 50g de beurre dans une sauteuse et y faire étuver les légumes à couvert pendant 15 minutes.

Ajouter le bouquet garni, une bonne pincée de sel et du poivre. Laisser réduire encore 10/15 minutes.

Passer les légumes au chinois ou à la passoire et récupérer le jus de cuisson.

Escaloper les noix de Saint-Jacques dans l'épaisseur.

Dans une poêle, faire fondre 40 g de beurre, y mettre les noix de Saint-Jacques et faire dorer chaque face 2 minutes à feu vif.

En fin de cuisson, déglacer avec le Noilly Prat puis réserver les Saint-Jacques et conserver le jus de cuisson.

Dans une casserole, faire fondre 20 g de beurre et y ajouter 20 g de farine.

Cuire 2 à 3 minutes à feu moyen tout en remuant avec une cuillère en bois jusqu'à



Suprême de pintade au caramel de beurre salé

Sources : By Katell - Recettes Bretonnes

Préparation : 30 minutes

Cuisson : 20 minutes

Pour 4 personnes

Ingrédients :

- 4 filets de pintade
- 100 g de sucre en poudre
- 200 g de beurre
- 15 cl de crème fraîche

- liquide
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- 1 quart de citron
- Du sel
- Du poivre

Instructions :

Commencez par préchauffer votre four à 180 °C (thermostat 6).

Saliez et poivrez vos filets de pintade.

Faites chauffer l'huile d'olive dans la poêle puis faites revenir vos filets pendant 3-4 minutes sur chaque côté.

Déposez les filets dans un plat à four puis laissez les cuire au four pendant 12 minutes.

Passes maintenant à la préparation du caramel au beurre salé : dans la casserole, à feu doux, laissez cuire le sucre avec 2 cuillères à soupe d'eau et un peu de jus de citron.

Quand vous obtenez votre

caramel, ajoutez progressivement et tout en fouettant 150 grammes de beurre coupé en cube et la crème fraîche hors du feu.

Laissez épaissir le caramel pendant 5 mn à feu doux.

Découpez les 50 grammes de beurre restants en morceaux et rajoutez les à la sauce au caramel en mélangeant bien.

Découpez vos filets de pintade en fines tranches puis versez un peu de sauce par dessus.

Bûche bretonne

Sources : Kilomètre-0 (Cuisine de produits de saison et issus de circuits courts)

Préparation : 1 heure - Pour 6 personnes

Ingrédients pour les crêpes :

- 250 g de farine
- 50 g de sucre
- 2 œufs
- 50 cl de cidre
- 25 g beurre
- Une pincée de sel
- Compote de pommes
- 6 pommes

- 50 g de beurre
- 50 g de sucre
- Caramel à la crème
- 300 g de sucre
- 20 cl d'eau
- 40 cl de crème liquide
- Autres
- Sucre glace
- Pour faire les crêpes, du beurre

Préparation :

1 - Préparez le caramel: faites bouillir l'eau et le sucre. Laissez bien réduire.

2 - Ajoutez la crème et laissez de nouveau bien réduire. Laissez-le refroidir.

3 - Dans un cul de poule, mettez la farine, le sucre, les œufs, le beurre et le sel. Ajoutez la moitié du cidre et battez le tout. Ajoutez progressivement le reste de cidre et continuez à battre. Mettez au frais au moins une heure.

4 - Pelez les pommes, coupez les en tranches. Mettez-les à cuire dans une poêle avec un verre d'eau.

Quand il n'y a plus d'eau, ajoutez le sucre et le beurre et surveillez la fin de cuisson pour que les pommes ne prennent pas au fond.

Mixez-les.

5 - Dans une grande poêle beurrée, faites les crêpes (environ deux minutes sur un grand feu pour la première face et une minute pour la deuxième).

6 - Mettez de la compote sur une crêpe. Roulez la crêpe sur elle-même.

7 - Mettez du caramel sur la seconde. Roulez-la sur la première.

8 - Continuez ainsi jusqu'à épuisement des stocks ou presque. Il se peut qu'il vous reste un peu d'ingrédients

9 - Conservez-la au frais. Au dernier moment, décorez-la



Les fêtes de fin d'année se préparent avec le marché de Noël et les ateliers de décoration du bourg



Laurent LE FAUCHEUR, Maire, et l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année et ont le plaisir de vous convier à la **cérémonie des vœux le dimanche 9 janvier 2022**, à 11 heures, à la salle des fêtes, à l'issue de laquelle sera servi le verre de l'amitié.

